

**CONFERENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS AYANT LE FRANÇAIS EN PARTAGE**



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION
MINISTERIELLE
DU BUREAU DE LA CONFEEJES**

OUAGADOUGOU (BURKINA FASO), LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

26, rue Huart - BP 3314 Dakar (Sénégal)
Tél. : (221) 849.56.42 - Fax : (221) 823.79.44
Messagerie : secretariat.general@confejes.org

Table des matières

SECTION 1 : RAPPORT DES TRAVAUX DE LA V^{EME} REUNION DU BUREAU DE LA CONFEJES	1
Cérémonie d'ouverture	1
Examen et adoption de l'ordre du jour	2
Présentation et adoption du rapport d'activités 2001 du Secrétaire général	2
Rapport du Président du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF	3
Messages des ministres et Chefs de délégation	3
Examen des demandes d'admission de nouveaux membres	5
Alimentation du Fonds Commun	5
Etude et adoption des conclusions des travaux des experts et des projets de résolutions relatives au compte rendu du Secrétariat général et de la programmation 2002	5
Rapport des Commissaires aux comptes	5
Compte rendu de la réunion des Ministres des pays membres du CIJF	6
Huis clos ministériel : nomination des cadres du Secrétariat général	6
SECTION 2 : RESOLUTIONS	8
N° 1 : Rapport du secrétaire général	8
N° 2 : Rapport d'activités 2001 des Programmes I, II, II, FIJ et FIFMAS	9
N° 3 : Adoption des Programmes I, II, III pour l'année 2002	10
N° 4 : Rapport du Comité de pilotage charge de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF par un groupe d'experts indépendants	11
N° 5 : Constitution du Comité de suivi des programmes	13

de la CONFEJES et du CIJF	
N° 6 : Rôles de la CONFEJES	14
N° 7 : Coopération internationale	15
N° 8 : Nomination du Directeur des Programmes Jeunesse du Secrétariat général de la CONFEJES	17
N° 9 : Nomination du Directeur des Programmes EPS/Sport du Secrétariat général de la CONFEJES	18
N° 10 : Nomination du Directeur adjoint des Programmes EPS/Sport du Secrétariat général de la CONFEJES	19
N° 11 : Nomination du Directeur adjoint administratif et financier du Secrétariat général de la CONFEJES	20
N° 12 : Fin de mandat de Monsieur André –Marie MANGA en qualité de Directeur des Programmes Jeunesse du Secrétariat général de la CONFEJES	21
N° 13 : Alimentation du Fonds Commun	22
N° 14 : Quitus pour l'exercice 2001	23
N° 15 : Modalités de règlement des cotisations statutaires	24
N° 16 : Gestion administrative et financière du Secrétaire Général	25
N° 17 : Rapport des Commissaires aux comptes	26
N° 18 : Projet de budget pour l'exercice 2002	27
N° 19 : Proposition d'adoption d'un budget de fonctionnement du Secrétariat général sur deux (2) ans	28
N° 20 : Soutien prioritaire accordé au Programme I	29
N° 21 : Nécessité pour les pays et gouvernements bénéficiaires du FIJ et du FIFMAS de produire les pièces justificatives concernant l'utilisation des fonds qui leur sont octroyés par la CONFEJES	30
N° 22 : Création et fonctionnement du Comité scientifique de la CONFEJES, Comité ad hoc de lutte contre le dopage en Francophonie et à l'engagement de la CONFEJES dans la lutte contre le dopage	31
N° 23 : Promotion et participation des jeunes filles et des femmes aux activités de jeunesse et de sport	33
N° 24 : Renforcement du Programme « Fonds Francophone de Préparation Olympique » (FFPO)	34
N° 25 : Evaluation des formations courtes de la	35

CONFEJES

N° 26 : Adoption des travaux du groupe d'étude chargé de l'harmonisation des programmes et de la revitalisation de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs	36
N° 27 : Réunion de la Commission consultative permanente (restreinte) sur la formation des cadres supérieurs	37
N° 28 : Adoption des travaux du groupe d'étude portant sur l'intégration de l'entrepreneuriat dans les programmes de formation des cadres de jeunesse des Instituts nationaux	38
N° 29 : Travaux de la XXVII ^{ème} session du CIJF et adoption des résolutions par les Ministres du CIJF	39
Motions de remerciements aux Autorités du Burkina Faso	40
Motion de remerciements aux Evaluateurs indépendants	41
Motion de remerciements et de félicitations à Monsieur Charles Dumont, Conseiller technique auprès du Secrétaire Général de la CONFEJES	42

SECTION 3 : TABLEAUX DE FINANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2002 (PROGRAMMES I, II ET III)

43

Programme I	44
Programme II – Volet EPS/Sport	45
Programme II - Volet Jeunesse	46
Programme III	47

SECTION 4 : COMPTE RENDU DE LA XXVII^{EME} SESSION DU CIJF

48

Résolution N° 1	51
Résolution N° 2	52
Résolution N° 3	53

SECTION 5 : RAPPORT GÉNÉRAL DES EXPERTS

54

Cérémonie d'ouverture	54
Formation du Bureau	55
Présentation du rapport d'activités 2001 du Secrétariat	55

général

Compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière (CAF)	57
Note d'information sur la réunion des experts du CIJF	57
Annnonce d'alimentation du Fonds Commun	58
Compte rendu des travaux du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF	58
Présentation des projets de programme d'activités 2002	59

SECTION 6 : RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (CAF)

Rapport des Commissaires aux comptes	62
Suivi de la mission précédente	62
Certification des comptes	63
Gestion générale et fonctionnement	66
Fonds commun	67
Exécution financière des projets	67
Note d'information du Secrétaire général sur le Rapport des Commissaires aux comptes	67
Compte rendu financier	67
Projet de budget 2002	68
Note d'information sur la formation et l'organisation interne au Secrétariat général	68
Divers	69
Projets de recommandation	
N°1 : Quitus pour l'exercice 2001	70
N°2 : Modalités de règlement des cotisations statutaires	71
N°3 : Gestion administrative du Secrétaire Général	72
N°4 : Rapport des Commissaires aux comptes	73
N°5 : Projet de budget pour l'exercice 2002	74
N°6 : Proposition d'adoption d'un budget de fonctionnement du Secrétariat général sur deux (2) ans	75

ANNEXES

76

ANNEXE 1 : ALLOCUTIONS

77

Monsieur Victor Kouassi, Secrétaire Général de la	77
---	----

CONFEJES Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau	
Monsieur Sebouh Hovnanian, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, Premier Vice-Ministre du Bureau en exercice, représentant le président en exercice empêché – Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau	79
Monsieur René Emile Kaboré, Ministre de la Jeunesse et des Sports - Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau	82
Madame Marie-George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports de France – Intervention à la cérémonie officielle de la réunion du Bureau	84
Madame Sylvestre Pool, Ministre des Collectivités locales, des Sports et de la Culture, Doyenne de la CONFEJES – Cérémonie de clôture de la réunion du Bureau	89
Monsieur Emile René Kaboré, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso – Cérémonie de clôture de la réunion du Bureau	90
Monsieur Sebouh Hovnanian, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, Premier Vice-Président – Cérémonie de clôture de la réunion du Bureau	92
Monsieur Victor Kouassi, Secrétaire Général de la CONFEJES Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion des Experts	94
Monsieur Bachirou Ly, Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion des Experts	96
Monsieur Bachirou Ly, Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse Cérémonie officielle de clôture de la réunion des Experts	97
ANNEXE 2 : PROGRAMME	98
Ordre du jour de la réunion ministérielle	98
Ordre du jour de la réunion des experts	98
Calendrier de la réunion des experts	99
Calendrier de la réunion ministérielle	100
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS	103
Ministres et Chefs de délégation	103

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^{EME} BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Commission administrative et financière	104
Experts	106

Rapport des travaux de la V^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES

Les Ministres membres du Bureau de la CONFEJES se sont réunis à Ouagadougou les 1^{er} et 2 mars 2002. Une liste des participant(e)s est jointe en annexe. Le présent rapport fait la synthèse des travaux.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Elle a comporté trois interventions suivies de la remise des fonds aux jeunes promoteurs du FIJ et du FIFMAS et de la visite des réalisations des jeunes entrepreneurs burkinabé, bénéficiaires de ces programmes.

Prenant le premier la parole, le Secrétaire général a exprimé ses remerciements aux autorités burkinabé pour l'accueil fraternel qui a été réservé aux experts et les parfaites conditions dans lesquelles se sont déroulés leurs travaux les 26 et 27 février 2002. Il a ensuite situé l'importance de la réunion du Bureau, deuxième instance de décision, dans le dispositif mis en place par la CONFEJES. Pour terminer il a rappelé les prochaines échéances statutaires, notamment la XXIX^{ème} session ministérielle pour 2003 à Beyrouth (Liban) et en 2004, la prochaine réunion du Bureau, à Brazzaville (Congo).

Dans son mot de bienvenue, le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso a réitéré son soutien à la CONFEJES, dont les résultats se bonifient d'année en année, au profit de toute la jeunesse francophone. Après avoir félicité le Secrétaire général, pour l'excellence du travail accompli, il a noté que le souci constant des pays membres est de voir une équipe dynamique et comptable des résultats à la hauteur des attentes des jeunes de l'espace francophone.

Dans son allocution le 1^{er} Vice-Président de la Confejes assurant la Présidence de la réunion, a rappelé que les nouvelles orientations constituent des réponses certaines aux situations des jeunes. Le soutien aux politiques nationales dans ce cadre a permis de développer des programmes adaptés aux objectifs définis par les pays bénéficiaires. Il a relevé la nécessité de défendre les valeurs fondamentales de solidarité, de partage et d'amitié, dont la Coupe d'Afrique des Nations 2002, organisée par le Mali sans débordement est la parfaite démonstration. Le 1^{er} Vice-Président a mis en exergue les résultats probants des athlètes originaires des pays membres. Ces performances témoignent d'un travail régulier, planifié et intense, développé par l'ensemble des acteurs du développement du sport. En conclusion, il a exprimé sa reconnaissance aux partenaires du Nord pour leur soutien aux politiques de développement. Il a rendu hommage à Madame Marie-Georges Buffet, Ministre de la Jeunesse et

des Sports de France, pour son soutien permanent à la Confejes durant toute la durée de ses fonctions.

Après ces interventions, il a été procédé à la remise de fonds à 18 jeunes promoteurs du FIJ et du FIFMAS, pour un montant global de 21.233.500 Fcfa. La visite des stands a mis fin à cette cérémonie.

EXAMEN ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les Ministres ont adopté l'ordre du jour qui leur a été proposé en onze (11) points :

- examen et adoption de l'ordre du jour ;
- présentation et adoption du Rapport d'activités 2001 du Secrétaire général ;
- rapport du Président du Comité de pilotage, chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF ;
- messages des Ministres et chefs de délégation ;
- examen des demandes d'admission de nouveaux membres ;
- alimentation du fonds commun ;
- étude et adoption des conclusions des travaux des experts et des projets de résolutions relatives au compte rendu du Secrétariat général ainsi que la programmation 2002 ;
- rapport des Commissaires aux comptes ;
- compte rendu de la réunion des Ministres des pays membres du CIJF ;
- huis clos ministériel : nomination des cadres du Secrétariat général ;
- cérémonie de clôture des travaux.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001 DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général a centré son intervention sur six points forts qui ont marqué l'exercice 2001, notamment :

- le renforcement du Secrétariat général par l'arrivée de deux nouveaux cadres ;
- la réalisation intégrale des 18 résolutions adoptées au Caire, relatives à la programmation 2001, selon les nouvelles orientations. Il a attiré l'attention sur les conférences thématiques qui ont été organisées telle que celle relative aux créneaux porteurs ainsi que les études sur le développement des écoles de sport et sur des questions particulières qui ont été commandées ;
- la consolidation de l'évaluation interne au Secrétariat général portant sur l'impact des programmes et son entière disponibilité à prendre en compte le travail des évaluateurs externes ;

- la consolidation des acquis en matière de coopération internationale (l'AIIF, l'AIMF, l'UNESCO, le CIO et l'AMA, etc.) et l'établissement de nouveaux partenariats actuellement à l'étude ;
- l'intérêt du Secrétaire général pour la mise en œuvre des recommandations des évaluateurs externes dont il a pris acte.

A cet égard, le Ministre canadien a encouragé la CONFEJES à poursuivre la formulation d'objectifs clairs en vue de résultats concrets.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE LA CONFEJES ET DU CIJF

Le Président du comité de pilotage a fait son rapport aux Ministres, articulé autour des principaux points suivants : le processus de mise en place, la méthode de travail, les missions, le calendrier prenant en compte les visites des évaluateurs sur le terrain afin d'apprécier les actions de la CONFEJES et du CIJF. Les conclusions tant des évaluateurs que du comité de pilotage ont été adoptées de façon unanime. Ces derniers recommandent la mise en place d'un Comité de suivi devant assister le Secrétariat général de la Confejes et le Secrétariat exécutif du CIJF dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation.

MESSAGES DES MINISTRES ET CHEFS DE DÉLÉGATION

Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports de France a porté son intervention sur les points suivants :

- elle a souligné l'importance de l'évaluation externe qui constitue un moment charnière pour l'institution dont les résultats confirment la double mission de la CONFEJES, à savoir d'une part, un rôle politique, consistant à dégager les grandes orientations en matière de Jeunesse et de Sport pour les pays membres et d'autre part, un rôle d'opérateur visant la mise en œuvre des programmes d'actions conformes aux attentes des jeunes. Ces deux missions doivent être préservées pour l'avenir. Pour y parvenir, la CONFEJES doit être dotée de moyens plus importants. La France a donc décidé d'accroître de 15% sa contribution en 2002;
- en ce qui concerne le FIJ, tout en soutenant le projet, Madame la Ministre a insisté sur la nécessité de rendre plus fonctionnelle la structure afin de répondre de manière plus adéquate aux situations dans chaque pays;
- abordant la Conférence de Bamako consacrée au transfert des jeunes sportifs en Europe, Madame la Ministre a fait remarquer que les conclusions de cette conférence ont fait évoluer positivement ce dossier, notamment au niveau de la réglementation et des pratiques;
- elle a également relevé l'importance de la prochaine conférence d'Abidjan qui permettra de définir de nouvelles bases de relation, entre les

fédérations nationales et internationales et les Etats, en vue du développement du sport;

- elle a enfin souligné le rôle de la CONFEJES dans la lutte contre le dopage, salué le partenariat naissant avec l'Agence Mondiale Anti-dopage (AMA) et souhaité l'intervention de la CONFEJES auprès de l'Unesco, en vue de la mise en place d'une convention internationale pour soutenir l'AMA.

S'appuyant sur les recommandations de l'évaluation externe, le Chef de la délégation du Canada/Québec a réaffirmé les priorités que constituent le Programme I, le FIJ et le Programme II. Il a souhaité que la coopération multilatérale avec les organisations internationales soit davantage développée. Pour sa part, marquant son adhésion aux objectifs poursuivis par le programme de développement du sport en faveur des femmes et des handicapés, Monsieur le Ministre du Canada a annoncé un financement complémentaire d'un montant de 65.000 \$ canadien (29.250.000 Fcfa), pour permettre la réalisation des projets inscrits dans ces domaines.

Madame la Ministre des Sports et Loisirs de Côte d'Ivoire a remercié les pays bailleurs de fonds, pour leur esprit de solidarité envers les pays du Sud. Elle a ensuite renouvelé aux pays membres, son invitation à la conférence ministérielle qui se tiendra prochainement à Abidjan qui est consacrée aux relations à développer entre les États et les fédérations sportives nationales et internationales, répondant ainsi à la nécessité d'une rencontre et d'un débat sur ce sujet d'actualité, en vue de développer des synergies.

Le chef de délégation de l'Égypte a présenté les excuses du Président en exercice pour son absence. Il a ensuite félicité le Secrétariat général pour la qualité du travail accompli et remercié les pays du Nord.

Monsieur le Ministre du Gabon a remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien sans faille à notre institution commune. Par ailleurs il a suggéré qu'une coopération bilatérale s'établisse entre les pays membres en complément du programme FIJ, compte tenu de l'étendue des besoins des jeunes dans les pays du Sud.

Le représentant du Vietnam a souhaité une plus grande participation de son pays au programmes de la CONFEJES, notamment au FIJ et au FIFMAS. Il s'est félicité également du partenariat entre la CONFEJES et l'AIF, en particulier sur le programme de mobilité des jeunes.

EXAMEN DES DEMANDES D'ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Aucune candidature d'adhésion n'a été enregistrée par le Secrétariat général. Toutefois, le Secrétaire général a tenu à informer les Ministres que deux pays avaient manifesté leur volonté d'être membres de la CONFEJES. Il s'agit de la Guinée Equatoriale et de l'Angola.

ALIMENTATION DU FONDS COMMUN

La réunion a enregistré les annonces suivantes au fonds commun :

– Communauté française de Belgique		16.000.000 Fcfa
– Burkina Faso		2.000.000 Fcfa
– Canada	75.000 \$ canadiens	(33.750.000 Fcfa)
– Canada/Québec	5.000 \$ canadiens	(2.250.000 Fcfa)
– Côte d’Ivoire	1.000.000 Fcfa	
– Egypte	10.000 US \$	(7.000.000 Fcfa)
– France		60.000.000 Fcfa
– Gabon		2.000.000 Fcfa
– Maurice	10.000 US \$	(7.000.000 Fcfa)
– Suisse		5.000.000 Fcfa

Soit environ 136.000.000 Fcfa en prenant en compte les frais de conversion.

ETUDE ET ADOPTION DES CONCLUSIONS DES TRAVAUX DES EXPERTS ET DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS RELATIVES AU COMPTE RENDU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA PROGRAMMATION 2002

Le Rapporteur de la réunion des experts a fait lecture du rapport des travaux et des projets de résolutions et motions. Ces documents ont été adoptés par les Ministres qui ont félicité les experts pour la qualité du travail réalisé.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Présentant son rapport aux Ministres, le Commissaire aux comptes a mis l’accent sur les propositions faites en vue d’améliorer la gestion comptable du Secrétariat général. Dans la deuxième partie de son rapport, il a insisté sur le principe du respect des règles financières. Quant à l’exercice comptable 2001, il a recommandé aux Ministres de donner quitus provisoire au Secrétaire général.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES PAYS MEMBRES DU CIJF

Le Secrétaire exécutif du CIJF délivre une note d’information sur la XXVIIème session du CIJF tenue le vendredi 1^{er} mars 2002. Cette réunion fera l’objet d’un compte rendu exhaustif qui devra être approuvé par les Ministres du CIJF.

HUIS CLOS MINISTÉRIEL : NOMINATION DES CADRES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Réunis en huis clos, les Ministres ont pris les décisions suivantes :

- Le renouvellement des mandats des cadres suivants :
 - Monsieur Bazoin Bako, Directeur des programmes EPS/Sports ;
 - Monsieur El Hadj Mansour Sy, Directeur adjoint administratif et financier ;
 - Monsieur Karamoko Mory Konté, Directeur adjoint des programmes EPS/Sports,
- La nomination de Madame Jeanne-Marie Bourdette, épouse Iba Ba du Gabon, au poste de Directrice des programmes Jeunesse pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Le Secrétaire général a été invité à informer régulièrement les pays et gouvernements membres, de l'état d'évolution de leurs cadres en poste au Secrétariat général.

En marge de la réunion, les Ministres et chefs de délégation ont été reçus successivement par Monsieur le Premier Ministre et son Excellence le Président du Faso.

Après avoir salué ses hôtes, Monsieur le Premier Ministre a fait avec eux le tour d'horizon du développement du sport en Afrique et des dispositions qui pourraient être envisagées de façon collective pour la gestion du football.

Il a souhaité que la CONFEJES continue d'apporter sa contribution à la promotion de la jeunesse africaine et à la résorption du chômage.

Quant à son Excellence le Président du Faso, il a mis en exergue l'importance de la Francophonie dans le concert des nations et situé le rôle important de la langue française pour la consolidation des relations entre les peuples. Il a par ailleurs situé le rôle primordial de la jeunesse dans le développement des pays du Sud et s'est félicité de la solidarité agissante qui constitue le socle de la CONFEJES. Il a ensuite échangé avec l'ensemble des Ministres sur l'état du développement du sport dans chaque pays membres, sur les programmes de la CONFEJES et prodigué des conseils avisés, pour un développement du sport dans l'espace francophone. Il a indiqué le prix que la Burkina Faso attache à la Francophonie et les dispositions prises par son pays, dans le cadre de la préparation du X^{ème} Sommet de chefs d'Etat de la francophonie.

La cérémonie de clôture a été présidée par le 1er Vice-Président, le samedi 2 mars 2002.

Fait à Ouagadougou, le 2 mars 2002.

Résolutions

RÉSOLUTION N°1/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Rapport du Secrétaire Général

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1^{er} et 2 mars 2002,

- *considérant* la qualité et la précision du rapport du Secrétaire Général concernant l'exercice 2001,
- *considérant* la justesse avec laquelle le Secrétaire Général conduit les Programmes de la CONFEJES conformément aux objectifs fixés par les nouvelles orientations adoptées lors de la XXVII^{ème} Conférence ministérielle tenue à Bamako en février 1999,
- *considérant* la valorisation constante de l'image de la CONFEJES à travers les projets mis en œuvre par le Secrétariat général,

DÉCIDENT

d'adopter le rapport du Secrétaire Général pour l'exercice 2001.

FÉLICITENT

le Secrétaire Général pour la qualité du travail réalisé.

Les Ministres

RÉSOLUTION N° 2/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Rapports d'activités 2001
des Programmes I, II, III, FIJ et FIFMAS**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *constatant* la réalisation des Programmes telle que définie par les nouvelles orientations de la CONFEJES adoptées lors de la XXVII^{ème} Conférence ministérielle tenue à Bamako en février 1999,
- *constatant* que l'ensemble des Programmes répond à la fois aux politiques nationales mises en place par les pays membres et, à travers les Programmes FIJ et FIFMAS, aux objectifs d'insertion économique des jeunes,

DÉCIDENT

d'adopter les rapports d'activités 2001 des Programmes I, II, III, FIJ et FIFMAS, et de renforcer le dispositif des Programmes FIJ et FIFMAS, au titre de l'année 2002.

Les Ministres

RÉSOLUTION N° 3/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Adoption des Programmes I, II, III
pour l'année 2002**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *constatant* que la programmation 2002 s'inscrit dans la continuité définie par les nouvelles orientations adoptées à la XXVII^{ème} Conférence ministérielle tenue à Bamako en février 1999,
- *constatant* l'impact positif des Programmes de la CONFEJES sur les politiques nationales en faveur de la jeunesse, du sport et de la formation des cadres,

DÉCIDENT

d'adopter les projets 2002 des Programmes I, II, III, au nombre de 39, pour un coût total de 1.433.550.000 FCFA.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°4/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Rapport du Comité de pilotage chargé de l'évaluation
des Programmes de la CONFEJES et du CIJF
par un groupe d'experts indépendants**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* la résolution n° 23 prise lors de la XXVIII^{ème} session de la CONFEJES au Caire, les 16 et 17 février 2001,
- *considérant* la résolution n° 5 prise lors de la session ministérielle extraordinaire d'Ottawa, les 13 et 16 juillet 2001,
- *après avoir reçu* le rapport et les recommandations du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du Comité International des Jeux de la Francophonie,
- *après avoir reçu* le rapport du groupe d'évaluation composé d'experts indépendants,
- *et après avoir entendu* la présentation du président du Comité de pilotage,

PRENNENT ACTE

du rapport et des recommandations du Comité de pilotage

FÉLICITENT

le Président et les membres du Comité de pilotage ainsi que les experts indépendants,

INVITENT

le Secrétaire Général de la CONFEJES et le Secrétaire Exécutif du CIJF

- à mettre en œuvre les recommandations du Comité de pilotage et du groupe d'évaluateurs qui peuvent être appliquées immédiatement,
- et à proposer un plan de mise en œuvre pour le reste des recommandations lors de la Conférence ministérielle de 2003 à Beyrouth, au Liban.

DÉCIDENT

de la création d'un comité de suivi composé de trois experts du Nord et de trois experts du Sud provenant de pays et de gouvernements membres du Bureau ainsi que d'un président et d'un rapporteur,

et lui confient les mandats suivants :

- suivre les conditions de mise en œuvre des recommandations du Comité de pilotage et du groupe d'évaluateurs,
- appuyer le Secrétaire Général de la CONFEJES et le Secrétaire Exécutif du CIJF dans la mise en œuvre des recommandations qui peuvent être appliquées immédiatement,
- rendre compte de ses observations quant aux actions mises en œuvre en 2002 et au plan de mise en œuvre pour le reste des recommandations que le Secrétaire Général et le Secrétaire exécutif proposeront lors de la Conférence ministérielle de février 2003 à Beyrouth au Liban.

Les Ministres

RÉSOLUTION N° 5/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Constitution du Comité de suivi
des programmes de la CONFEJES et du CIJF**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* la résolution n° 4/CONFEJES-Bureau/V-2002 relative au rapport du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF par un groupe d'experts indépendants,
- *considérant* la décision de créer un Comité de suivi composé de trois (3) experts du Nord, de trois (3) experts du Sud issus des pays et gouvernements membres du Bureau, d'un (1) président et d'un (1) rapporteur,

DÉCIDENT

après consultations, de retenir les pays suivants :

- Pays du Nord : Canada, Communauté Française de Belgique et France,
- Pays du Sud : Egypte, Liban et Mali
- Président : Canada/Québec,
- Rapporteur : Côte d'Ivoire.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°6/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Rôles de la CONFEJES

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les nouvelles orientations adoptées lors de la XXVII^{ème} session ministérielle tenue à Bamako en février 1999, visant le renforcement des capacités des pays membres dans une perspective de développement durable,
- *considérant* la mise en œuvre des nouvelles orientations à travers les trois programmes de la CONFEJES,
- *considérant* la priorité accordée à la mise en place des politiques nationales par les Ministères de la Jeunesse et des Sports,
- *considérant* la satisfaction du public cible de la CONFEJES, c'est-à-dire les Jeunes,
- *considérant* la qualité du travail réalisé par le Secrétariat général auprès des pays membres,
- *considérant* le rapport 2002 des évaluateurs indépendants qui renforce les missions de la CONFEJES,

RÉAFFIRMATION

les rôles fondamentaux, spécifiques et complémentaires de la CONFEJES, à savoir un rôle politique et un rôle opérationnel.

Les Ministres

RÉSOLUTION N° 7/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Coopération internationale

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

– *considérant* les liens privilégiés et l'étroite collaboration entre le Secrétariat général de la CONFEJES et les Organisations internationales suivantes :

- L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),
- L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF),
- L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF),
- L'Université Francophone Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie,
- L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF),
- L'UNESCO,
- La CONFEMEN,
- Le Comité International Olympique (CIO) et la Solidarité Olympique (SO),
- L'International Paralympic Comitee (IPC),
- L'Agence Mondiale Antidopage (AMA),
- Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA),
- L'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA),
- L'Union des Confédérations Sportives Africaines (UCSA),
- Les Fédérations Sportives Internationales et les Confédérations Sportives Africaines,
- La Commission Jeunesse et Sports de l'Océan Indien (CJSOI),
- La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CMJS/CEDEAO),

FÉLICITENT

- le Secrétaire Général pour son engagement à renforcer et développer des partenariats durables avec des institutions internationales au service des jeunes,
- le Secrétaire Général pour la mise en œuvre des programmes d’actions sur le terrain qui valorisent la CONFEJES mais aussi l’ensemble des institutions francophones partenaires.

MANDATENT

le Secrétaire Général pour qu’il poursuive sa démarche et renforce la visibilité et la crédibilité de la CONFEJES.

Les Ministres

RÉSOLUTION N° 8/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Nomination du Directeur des Programmes Jeunesse
du Secrétariat général de la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les textes fondamentaux de la CONFEJES, Titre I, article 65, relatifs aux « Directeurs et Directeurs adjoints de service »,
- *après étude* des dossiers de candidatures par la Commission consultative,
- *sur proposition* du Secrétaire Général de la CONFEJES,

DÉCIDENT

de nommer Madame Jeanne Marie BOURDETTE épouse IBA-BA de la République du Gabon au poste de Directrice des Programmes Jeunesse de la CONFEJES pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

L'intéressée devra prendre fonction au siège de l'institution en juin 2002.

INVITENT

le Secrétaire Général à évaluer régulièrement le cadre mis à sa disposition et à en tenir informé les Autorités compétentes gabonaises.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°9/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Nomination du Directeur des Programmes EPS/Sport
du Secrétariat général de la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les textes fondamentaux de la CONFEJES, Titre I, article 65, relatifs aux « Directeurs et Directeurs adjoints de service »,
- *après étude* des dossiers de candidatures par la Commission consultative,
- *sur proposition* du Secrétaire Général de la CONFEJES,

DÉCIDENT

de renouveler le mandat de Monsieur Bazoin BAKO du Burkina Faso au poste de Directeur des Programmes EPS/Sport de la CONFEJES pour une durée de trois (3) ans.

INVITENT

le Secrétaire Général à évaluer régulièrement le cadre mis à sa disposition et à en tenir informé les Autorités compétentes du Burkina Faso.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°10/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Nomination du Directeur adjoint des Programmes EPS/Sport
du Secrétariat général de la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les textes fondamentaux de la CONFEJES, Titre I, article 65, relatifs aux « Directeurs et Directeurs adjoints de service »,
- *après étude* des dossiers de candidatures par la Commission consultative,
- *sur proposition* du Secrétaire Général de la CONFEJES,

DÉCIDENT

de renouveler le mandat de Monsieur Karamoko Mory KONTE de la République du Mali au poste de Directeur Adjoint des Programmes EPS/SPORT de la CONFEJES pour une durée de trois (3) ans.

INVITENT

le Secrétaire Général à évaluer régulièrement le cadre mis à sa disposition et à en tenir informé les Autorités compétentes maliennes.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°11/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Nomination du Directeur adjoint administratif et financier
du Secrétariat général de la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les textes fondamentaux de la CONFEJES, Titre I, article 65, relatifs aux « Directeurs et Directeurs adjoints de service »,
- *après étude* des dossiers de candidatures par la Commission consultative,
- *sur proposition* du Secrétaire Général de la CONFEJES,

DÉCIDENT

de renouveler le mandat de Monsieur El Hadj Mansour SY de la République du Sénégal au poste de Directeur Adjoint administratif et financier de la CONFEJES pour une durée de trois (3) ans.

INVITENT

le Secrétaire Général à évaluer régulièrement le cadre mis à sa disposition et à en tenir informé les Autorités compétentes sénégalaises.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°12/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Fin du mandat de Monsieur André-Marie MANGA
en qualité de Directeur des Programmes Jeunesse
du Secrétariat général de la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les textes fondamentaux de la CONFEJES, Titre I, article 65, relatifs aux « Directeurs et Directeurs adjoints de service »,
- *considérant* la fin du mandat de Monsieur André-Marie MANGA, Directeur des Programmes Jeunesse au Secrétariat général de la CONFEJES,

REMERCIENT

- Monsieur André-Marie MANGA pour sa contribution à la mise en œuvre des Programmes Jeunesse de la CONFEJES pendant son mandat,
- Le gouvernement du Cameroun pour la mise à disposition du Secrétariat général, de Monsieur André-Marie MANGA, cadre du Ministère de la Jeunesse et des Sports,

SOUHAITENT

à Monsieur André-Marie MANGA une pleine réussite pour la suite de sa carrière.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°13/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Alimentation du Fonds Commun

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* la résolution n° 6/CONFEJES/XIII-83 portant création du Fonds Commun,

PRENNENT ACTE

des annonces de contribution faites par les pays et gouvernements désignés ci-après :

– Burkina Faso		2.000.000 FCFA
– Canada	75.000\$	33.750.000 FCFA
– Canada/Québec	5.000\$	2.250.000 FCFA
– Communauté Française de Belgique		16.000.000 FCFA
– Côte d’Ivoire		1.000.000 FCFA
– Egypte	10.000\$US	7.000.000 FCFA
– France		60.000.000 FCFA
– Gabon		2.000.000 FCFA
– Maurice	10.000\$US	7.000.000 FCFA
– Suisse		5.000.000 FCFA

Soit un total de 137.000.000 FCFA dont environ 500.000 FCFA seront utilisés pour les frais bancaires et de transfert.

REMERCIENT

ces pays pour leur contribution à ce fonds multilatéral.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°14/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Quitus pour l'exercice 2001

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

– *après avoir pris connaissance* du rapport des Commissaires aux comptes,

DÉCIDENT

de donner un quitus provisoire au Secrétaire Général pour sa gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2001.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°15/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Modalités de règlement des cotisations statutaires

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *après avoir pris connaissance* du rapport des Commissaires aux comptes et du compte rendu financier du Secrétaire Général,
- *considérant* les nombreux problèmes de trésorerie dans le fonctionnement de la CONFEJES liés au retard dans le versement des cotisations statutaires,

DECIDENT

que la cotisation statutaire soit désormais exigible au plus tard le 30 juin de l'exercice en cours au lieu du 31 mars de l'exercice suivant.

INVITENT

le Secrétaire Général à veiller à la stricte application de cette disposition pour que les pays non à jour de leur cotisation à cette date ne soient plus éligibles aux programmes et ne participent plus aux projets CONFEJES de l'exercice en cours jusqu'à régularisation de leur situation.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°16/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Gestion administrative et financière du Secrétaire Général

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *après avoir pris connaissance* du rapport financier du secrétaire Général et du rapport des Commissaires aux comptes,

DÉCIDENT

d'adopter le rapport financier présenté par le Secrétaire Général,

SOULIGNENT

la bonne gestion administrative et financière pour l'exercice 2001 et la qualité des documents mis à la disposition de la Commission administrative et financière

ENCOURAGENT

le Secrétaire Général à poursuivre son effort de rigueur dans la gestion des ressources mises à sa disposition.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°17/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Rapport des Commissaires aux comptes

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *après avoir pris connaissance* du rapport des Commissaires aux comptes

DÉCIDENT

d'adopter les recommandations des Commissaires aux comptes, à savoir celles :

- se rapportant à la présentation des pièces justificatives de dépenses à l'appui de tout paiement,
- se rapportant au caractère limitatif des crédits budgétaires,

REMERCIENT

les Commissaires aux comptes pour l'aide appréciable qu'ils apportent à la CONFEJES dans la recherche d'une gestion plus efficace,

INVITENT

le Secrétaire Général à mettre progressivement en œuvre les dispositions contenues dans les conclusions de la Commission d'examen des règles financières et comptables de la CONFEJES.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°18/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Projet de budget pour l'exercice 2002

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *après avoir pris connaissance* du compte rendu financier de l'exercice 2001 et du projet de budget exercice 2002,

DÉCIDENT

d'adopter le budget de fonctionnement de l'exercice 2002, à 197 416 370 FCFA dont 1 000 000 FCFA de dépenses exceptionnelles.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°19/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Proposition d'adoption d'un budget de fonctionnement
du Secrétariat général sur deux (2) ans**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *après avoir pris connaissance* du compte rendu financier de l'exercice 2001 et du projet de budget exercice 2002, et,
- *dans un souci* d'augmenter l'efficacité du fonctionnement du Secrétariat général,

PROPOSENT À LA XXIX^{ÈME} SESSION MINISTÉRIELLE
EN 2003

d'adopter pour le Secrétariat général, un budget de fonctionnement sur deux (2) ans conformément à la périodicité des biennums,

INVITENT

le Secrétaire Général à étudier les modalités d'application de cette résolution et à en faire un rapport à la Conférence ministérielle.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°20/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Soutien prioritaire accordé au Programme I

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* la place prépondérante qu’occupe le Programme I dans les nouvelles orientations de la CONFEJES adoptées à la XXVII^{ème} Conférence ministérielle tenue à Bamako en février 1999,
- *considérant* les besoins et attentes des pays membres,
- *tenant compte* des conclusions et des recommandations issues de l’évaluation externe des Programmes de la CONFEJES et du CIJF,

RÉAFFIRMENT

leur volonté d’accorder la priorité au Programme I dans la mise en oeuvre des nouvelles orientations,

DEMANDENT

au Secrétaire Général de renforcer l’appui aux pays et gouvernements membres dans la perspective d’un soutien à l’élaboration et au renforcement des politiques nationales de jeunesse et de sport.

INVITENT

tous les pays membres à lui apporter leur soutien total et à s’y investir véritablement,

Les Ministres

RÉSOLUTION N°21/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Nécessité pour les pays et gouvernements bénéficiaires
du FIJ et du FIFMAS de produire les pièces justificatives
concernant l'utilisation des fonds qui leur sont octroyés
par la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* les recommandations des Commissaires aux comptes pour les années 2000 et 2001,
- *considérant* la nécessité d'avoir une gestion transparente des Programmes FIJ et FIFMAS,
- *prenant en compte* les efforts remarquables réalisés par les partenaires au développement pour ces deux programmes,

INVITENT

les pays bénéficiaires à transmettre au Secrétariat général dans un délai de quatre vingt dix (90) jours après la mise à disposition des financements, l'intégralité des pièces justificatives pour les dépenses engagées et correspondant au montant versé et perçu par les bénéficiaires.

DEMANDENT

au Secrétaire Général :

- de veiller à la stricte application de ces dispositions,
- prendre les mesures appropriées en cas de non respect de ces dispositions, notamment le non examen des dossiers transmis pour les financements suivants.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°22/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Création et fonctionnement du Comité scientifique
de la CONFEJES, Comité ad hoc de lutte contre le dopage
en Francophonie et à l'engagement de la CONFEJES
dans la lutte contre le dopage**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* la Déclaration de la Conférence ministérielle de Libreville (Gabon), en juillet 2000, portant sur l'état des lieux de la lutte contre le dopage en Francophonie,
- *considérant* la résolution n° 28/CONFEJES/XXVIII-2001 relative à l'adoption du rapport de la Conférence ministérielle sur l'état des lieux de la lutte contre le dopage en Francophonie (Le Caire, 17 février 2001),
- *considérant* les rapports de la réunion constitutive tenue à Ottawa (Canada), du 17 au 19 juillet 2001, et la réunion de travail organisée à Saly Portudal (Sénégal), du 8 au 10 janvier 2002,

DÉCIDENT

- de valider la création du Comité scientifique de la CONFEJES de lutte contre le dopage en Francophonie,
- de reconnaître d'une part, la composition dudit comité suivant la répartition en cinq zones géographiques correspondant aux cinq zones de référence de la composition du Bureau de la CONFEJES et d'adopter, d'autre part, les propositions nominatives jointes à la présente résolution en tant que partie intégrante.

DEMANDENT A L'ENSEMBLE DES MINISTRES DES
PAYS MEMBRES DE LA CONFEJES

- de nommer leur responsable national chargé de la lutte contre le dopage,
- de favoriser dans chaque pays la création d'une structure nationale de lutte contre le dopage comprenant les représentants de plusieurs départements ministériels (jeunesse et sports, éducation nationale, santé, justice, sécurité, douane, etc.),
- d'assurer les coûts liés au fonctionnement du Comité scientifique de la CONFEJES.

INVITENT

le Secrétaire Général à œuvrer avec les Organisations internationales concernées, notamment l'UNESCO, à la constitution d'un instrument juridique international articulé à l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

Les Ministres

RÉSOLUTION N°23/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Promotion et participation des jeunes filles et des femmes
aux activités de jeunesse et de sport**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *reconnaissant* la nécessité d'une participation plus accrue des jeunes filles et femmes aux activités de jeunesse et de sport,
- *considérant* les conclusions de la réunion annuelle du groupe de travail de la CONFEJES chargé de la promotion et de la participation des jeunes filles et femmes aux activités de jeunesse et de sports (GTCF),

DÉCIDENT

- d'adopter la composition du groupe de travail de la CONFEJES (GTCF) conformément à la proposition de la répartition géographique jointe à la présente résolution (Réunion du GTCF à Saly Portudal, du 27 au 30 novembre 2001),
- d'adopter une structuration du GTCF établie à partir de réseaux régionaux,
- d'apporter un soutien spécifique aux projets en faveur des jeunes filles et femmes,
- de proposer à l'ensemble des Ministres des pays membres de la CONFEJES de soutenir le fonctionnement de ce groupe de travail structuré en réseaux.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°24/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Renforcement du Programme « Fonds Francophone
de Préparation Olympique » (FFPO)**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* que le FFPO participe activement à la structuration du mouvement sportif africain et à son développement,
- *considérant* le soutien qu'apporte le FFPO à la mise en place des politiques sportives nationales,
- *considérant* le large éventail des publics ciblés par le FFPO (en ce qui concerne les appuis techniques nationaux : les jeunes sportifs identifiés par les fédérations nationales et les ministères de la jeunesse et des sports, en particulier les jeunes filles et les femmes, les sportifs handicapés, les cadres techniques bénévoles, les sportifs en reconversion, les sportifs de haut niveau en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle ; en ce qui concerne les bourses FFPO : les sportifs d'élite sélectionnés dans les Centres d'entraînement de haut niveau implantés sur le Continent africain et les entraîneurs de haut niveau),

DÉCIDENT

- de consolider et de renforcer le Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique dans ses deux composantes et de l'étendre au programme de stages et de compétitions évaluatives proposés par les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines,
- de remercier les pays bailleurs de fonds qui alimentent régulièrement ce programme,

ENCOURAGENT

l'ensemble des pays membres de la CONFEJES à contribuer au financement de ce programme.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°25/CONFEJES-BUREAU/V-2002

Evaluation des formations courtes de la CONFEJES

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* le rapport et les recommandations des évaluateurs externes,
- *considérant* les constats et nécessités mis en exergue par le Secrétariat général lors du séminaire interne d'évaluation (décembre 2001),
- *considérant* la démarche de réflexion et le travail déjà réalisé par le Secrétariat général afin d'évaluer à distance les formations courtes,

INVITENT

le Secrétariat général à finaliser les questionnaires d'évaluation des formations, à établir une procédure de recueil des données et à en faire une analyse approfondie,

DÉCIDENT

de rendre obligatoire la mise en œuvre de cette évaluation sur le plan national.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°26/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Adoption des travaux du groupe d'étude
chargé de l'harmonisation des programmes et de la
revitalisation de la Commission consultative
permanente sur la formation des cadres supérieurs**

Les Ministres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *après examen* du rapport général du groupe d'étude ;
- *considérant* la mise en œuvre de la Résolution n° 33/CONFEJES/XXVIII-2001
- *constatant* l'état d'avancement encourageant du processus d'harmonisation des programmes d'enseignement concernant, entre autres, le Professorat d'Education Physique et Sportive ;
- *considérant* la réflexion approfondie et la proposition d'un nouveau texte visant à revitaliser et dynamiser la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs ;
- *considérant* la nécessité d'intégrer les nouveaux besoins de formation et que pour ce faire, des études doivent être conduites chaque fois que nécessaire ;
- *constatant* le déficit engendré en matière de cadres de sport suite au départ des enseignants d'éducation physique et sportive des Ministères de la Jeunesse et des Sports vers les Ministères de l'Education Nationale ;
- *constatant* la qualité des travaux présentés ;

DÉCIDENT

- d'adopter les travaux du groupe d'étude portant sur l'harmonisation des programmes et sur la revitalisation de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres ;
- de poursuivre les études en cours au titre de la programmation 2002 ;

INVITENT

les pays membres à poursuivre leurs efforts pour se doter d'une filière de formation « Professorat de Sport ».

Les Ministres

RÉSOLUTION N°27/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Réunion de la Commission Consultative Permanente
(restreinte) sur la Formation des Cadres supérieurs**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1^{er} et 2 mars 2002,

- *suite* au rapport et recommandations du groupe d'étude chargé de la revitalisation de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs,
- *considérant* la nécessité de rendre ce mécanisme multilatéral véritablement opérationnel dans les meilleurs délais,

DÉCIDENT

de réunir la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs élargie à tous les Instituts nationaux de formation de cadres afin qu'elle mette en œuvre son plan d'action,

INVITENT

cette Commission à centrer ses efforts sur les politiques et stratégies nationales de formation de cadres.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°28/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Adoption des travaux du groupe d'étude
portant sur l'intégration de l'entrepreneuriat
dans les programmes de formation des cadres de jeunesse
des Instituts nationaux**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1^{er} et 2 mars 2002,

- *après examen* du rapport général du groupe d'étude ;
- *considérant* les résultats obtenus sur l'élaboration de deux contenus de formation harmonisés : l'un destiné à la formation des cadres moyens ; l'autre à la formation des cadres supérieurs ;
- *considérant* que ces contenus de formation sont déjà en vigueur dans six (6) Instituts nationaux et que déjà en 2002, 450 nouveaux diplômés seront en mesure d'accompagner les jeunes promoteurs de projets ;
- *constatant* avec satisfaction la synergie produite, dans le cadre de cette opération, entre le Programme III et le FIJ
- *se félicitant* de la participation à ce groupe d'étude du Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat ;

DÉCIDENT

- d'adopter les conclusions des travaux du groupe d'étude ;
- de poursuivre l'intégration de l'entrepreneuriat dans les Instituts nationaux de formation des cadres par le perfectionnement et la formation continue des enseignants ;

Se félicitent de la coopération établie à cet effet entre la CONFEJES et l'IFE ;
Souhaitent que cette coopération exemplaire se renforce entre les deux institutions.

Les Ministres

RÉSOLUTION N°29/CONFEJES-BUREAU/V-2002

**Travaux de la XXVII^{ème} session du CIJF
et adoption des résolutions par les Ministres du CIJF**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1^{er} et 2 mars 2002,

- *après présentation* du rapport du CIJF,

PRENNENT ACTE

des résolutions adoptées par les Ministres du CIJF.

Les résolutions adoptées sont les suivantes :

- Résolution n° 1 : gestion du budget 2001 du CIJF
- Résolution n°2 : budget de fonctionnement du Secrétariat exécutif du CIJF pour la période 2002-2005
- Résolution n° 3 : tenue d'une réunion entre les bailleurs de fonds.

Les Ministres

MOTION DE REMERCIEMENTS

Aux Autorités du Burkina Faso

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1^{er} et 2 mars 2002,

- *considérant* l'accueil chaleureux qui leur a été réservé,
- *considérant* les excellentes conditions de travail qui leur ont été offertes,
- *considérant* les efforts déployés par les Autorités du Burkina Faso pour la parfaite organisation de la V^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES

REMERCIENT

les plus hautes Autorités du Burkina Faso

PRIENT

Monsieur Emile René KABORE, Ministre de la Jeunesse et des Sports de transmettre à Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso leurs plus respectueux remerciements pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé tout au long de leur séjour.

Les Ministres

MOTION DE REMERCIEMENTS

Aux Evaluateurs indépendants

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1^{er} et 2 mars 2002,

- *considérant* la résolution n° 23/CONFEJES/XXVIII-2001 relative à l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF,
- *considérant* le rapport d'évaluation du groupe des évaluateurs indépendants et le rapport du Comité de pilotage,

REMERCIENT

les évaluateurs indépendants pour la qualité du travail réalisé, le caractère scientifique et la rigueur de leur démarche, l'objectivité de leurs analyses et la pertinence de leurs recommandations,

FÉLICITENT

le Président du Comité de pilotage pour l'excellence du travail qui leur a été présenté.

Les Ministres

MOTION DE REMERCIEMENTS ET DE FÉLICITATIONS

**A Monsieur Charles DUMONT,
Conseiller Technique
auprès du Secrétaire Général de la CONFEJES**

Les Ministres membres du Bureau en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), les 1er et 2 mars 2002,

- *considérant* la fin du mandat de Monsieur Charles Dumont, Conseiller Technique auprès du Secrétaire Général de la CONFEJES,
- *considérant* le dévouement et l'excellent travail fourni par Monsieur Dumont tout au long de son mandat et dans le seul intérêt de la CONFEJES,
- *prenant acte* des nombreux témoignages de satisfaction de l'ensemble des experts,

FÉLICITENT ET REMERCIENT

chaleureusement Monsieur Charles Dumont pour la rigueur de son travail, la qualité de ses prestations et tout l'appui technique apporté au Secrétariat général de la CONFEJES au cours de son mandat,

REMERCIENT

la France pour avoir mis à la disposition du Secrétariat général un cadre compétent, discret et efficace

SOUHAITENT

à Monsieur Charles Dumont une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les Ministres

**Tableaux de financement
de la programmation 2002
(Programmes I, II et III)**

PROGRAMME I

N° Projet	Coût CFA	Annonces de financement							Observations
		Canada	Canada/Qbc	C. F. B.	France	Suisse	Fonds Com.	Totaux	
1	10.000.000	5.000\$ = 2.250.000	5.000 \$ = 2.250.000		5.000.000		500.000	10.000.000	
2	49.952.250	10.000\$ = 4.500.000			7.000.000		2.500.000	14.000.000	A redimensionner
3	43.902.800	16.000\$ = 7.200.000	15.000\$ = 6.750.000 + 1 expert		20.000.000 + 1 expert		9.900.000	43.850.000	
4	63.771.550				26.000.000		3.400.000	29.400.000	
5	54.200.000	72.000\$ = 32.400.000 + 1 expert	1 expert	1.500.000 + 1 expert	10.000.000 + 1 expert		10.880.000	54.780.000 + 3 experts	
6	24.000.000		5.000\$ = 2.250.000 + 1 expert		17.000.000 + 1 expert		4.750.000	24.000.000 + 2 experts	
7	10.000.000		2.500\$ = 1.125.000		5.000.000		3.875.000	10.000.000	
TOTAL		103.000\$ = 46.350.000 + 1 expert	27.500\$ = 12.375.000 + 3 experts	1.500.000 + 1 expert	90.000.000 + 3 experts		35.805.000	186.030.000 + 8 experts	

PROGRAMME II – VOLET EPS/SPORT

N° Projet	Coût CFA	Annonces de financement							Observations
		Canada	Canada/Qbc	C. F. B.	France	Suisse	Fonds Com.	Totaux	
1	22.965.000	-	00	00	13.000.000		5.000.000	18.000.000	Redimensionné
2	12.610.000	10.000\$ = 4.500.000	1 expert	00	3.000.000		2.500.000	10.000.000 + 1 expert	
3	12.310.000	15.000\$ = 6.750.000	00	1.500.000	4.000.000		00	12.250.000	
4	112.500.000	11.500\$ = 5.175.000	7.500\$ = 3.375.000	1.500.000	100.000.000		00	110.050.000	
5	339.800.000	11.500\$ = 5.175.000	20.000\$ = 9.000.000	00	224.000.000		00	238.175.000	
6	10.000.000	1 exp.	1 expert	00	10.000.000 + 2 experts		00	10.000.000 + 4 experts	
7	23.018.500	10.000\$ = 4.500.000 +2 exp	1 expert	00	12.000.000 + 2 experts		00	16.500.000 + 5 experts	Financ.incomplet CIJF
8	29.400.000	00	00	00	00	00	00	00	Non retenu
9	48.796.750	00	00	00	20.000.000 + 5 experts		4.000.000	24.000.000 + 5 experts	Redimensionné
10	16.091.600	00	00	00	00	00	00	00	Non retenu
11	A1 11.900.000 A2 39.543.500 A3 15.000.000	10.000\$ = 4.500.000 1 exp.	1 expert	00	30.000.000 + 1 expert		10.000.000	44.500.000 3 experts	A1 non retenue
12	B 35.439.750 C 64.893.500 D 9.500.000	23.000\$ = 10.350.000 + 1 exp	00	1.500.000	20.000.000 + 1 expert		5.847.500	37.697.500 + 2 experts	Action C non Retenue
13	A 14.420.000 B 31.246.750	32.000\$ = 14.400.000 + 1 exp.	00	1.500.000 + 2 experts	20.000.000 + 1 expert	00	10.000.000	45.900.000 + 4 experts	
TOTAUX		123.000\$ = 55.350.000 6 experts	27.500\$ = 12.375.000 4 experts	6.000.000 2 experts	456.000.000 12 experts		37.347.500	567.072.500 + 24 experts	

PROGRAMME II – VOLET JEUNESSE

N° Projet	Coût CFA	Annonces de financement							Observations
		Canada	Canada/Qbc	C. F. B.	France	A. I. F	Fonds Com.	Totaux	
1	10.850.000	5.850.000 13.000\$			5.000.000 + 1 expert			10.850.000	Projet redimensionné
2	23.821.000	3.150.000 7.000\$			11.000.000 + 1 expert		9.671.000	23.821.000	
3	18.785.000		1 expert		5.000.000 + 1 expert		13.785.000	18.785.000	
4	11.650.400	3.150.000 7.000\$		1.600.000 + 1 expert	5.000.000 + 1 expert		1.900.400	11.650.400	
5	15.106.000			1 expert	7.500.000		7.606.000	15.106.000	
6	15.714. 500		20.000\$ = 9.000.000 + 2 experts		5.000.000 + 1 expert		1.714.500	15.714.500	Projet redimensionné
7	21.600.000	4.500.000 10.000\$		1.600.000	15.500.000			21.600.000	
8	9.000.000				9.000.000			9.000.000	
9	20.871.000	9.000.000 20.000\$			9.500.000		2.371.000	20.871.000	
10	12.000.000	4.500.000 10.000\$			7.500.000			12.000.000	
11 (FIJ)	263.100.000	32.400.000 72.000\$	50.000\$ = 22.500.000	3.200.000 + 1 expert C.O	105.000.000	100.000.000		263.100.000	
12 (Fifmas)	36.000.000	36.000.000 80.000\$						36.000.000	
TOTAL	458.497.900	219.000\$ 98.550.000	70.000\$ 31.500.000 + 3 experts	6.400.000 + 3 experts	185.000.000 + 5 experts	100.000.000	37.047.900	458.497.900 + 11 experts	

PROGRAMME III

N° Projet	Coût CFA	Annonces de financement							Observations
		Canada	Canada/Qbc	C. F. B.	France	Suisse	Fonds Com.	Totaux	
1	37.000.000	50.000\$ = 22.500.000			13.000.000		1.500.000	37.000.000	
2	15.000.000	25.000\$ = 11.250.000			3.000.000			14.250.000	
3	26.900.000 5.000.000				17.600.000			17.600.000	A redimensionner
4	6.000.000	8.000\$ = 3.600.000			2.400.000			6.000.000	
5	16.150.000	36.000\$ = 16.150.000						16.150.000	
6	10.240.000								
7	122.800.000	201.000\$ = 90.450.000						90.450.000	A redimensionner
8	4.000.000				4.000.000			4.000.000	
9	42.000.000	60.000\$ = 27.000.000			5.000.000		10.000.000	42.000.000	
10	26.200.000	35.000\$ = 15.750.000			5.000.000			20.750.000	A redimensionner
Sans fiche	2.200.000								
Gest.Prog.	3.000.000						3.000.000	3.000.000	
TOTAL		415.000\$ = 186.700.000			50.000.000		14.500.000	251.200.000	

Compte rendu de la XXVII^{ème} session du CIJF

M. HOVNANIAN, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban, représentant le président en exercice ouvre la séance à 8h45 en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants et en remerciant les autorités burkinabé d'avoir bien voulu organiser cette réunion dans les meilleures conditions.

Après lecture et adoption de l'ordre du jour, les ministres adoptent le compte rendu de la XXVI^e session du CIJF, tenue à Ottawa, le 16 juillet 2001.

Le Secrétaire exécutif présente le compte rendu financier du secrétariat exécutif du CIJF, soulignant que le taux de réalisation global du budget atteint 94%, que l'excédant au titre de l'exercice 2001 atteint 6000 € (42 267FF) et que le surplus cumulé au titre des précédentes éditions est de 357 000€ soit environ 2 340 000FF.

L'exercice 2001 a fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes qui approuvent les mesures prises en application des recommandations de l'année précédente. Les autres recommandations ont donné lieu aux conclusions suivantes :

- projet de résolution proposant aux ministres de donner quitus au Secrétaire exécutif.

Cette résolution est adoptée (Résolution N°1).

- information du Canada indiquant que les 197 010 FF de trop-perçu au titre de la III^{ème} édition des Jeux sont considérés comme un acompte à leur contribution au budget de fonctionnement du CIJF de 2002 - 2005
- information de la Ministre de la France qui souhaite poursuivre les consultations pour résoudre la question des arriérés de 613 000FF.

S'agissant du rapport sur les comptes du COJF 2001, le sujet est traité en huis clos ministériel.

Les Ministres demandent au Secrétaire exécutif de donner un mandat précis aux commissaires aux comptes afin qu'ils vérifient les états financiers du COJF dans les plus brefs délais, pour tout ce qui a précisément trait aux Jeux de la Francophonie.

Le Secrétaire exécutif donne lecture de son rapport moral dans lequel il met en exergue les points suivants :

- remerciements aux Gouvernements Canadien et Québécois pour leur engagement important logistique et financier,
- constat d'une politique de rigueur financière à maintenir dans l'optique des V^{èmes} Jeux

- évolution statutaire à poursuivre pour que le CIJF se dote d'une structure juridique adaptée
- élaboration de sélections modification la plus notoire apportée à ces Jeux, réalisées avec l'aide de tous les partenaires du CIJF (AIF, CONFEJES, FI) que le Secrétaire exécutif tient à remercier pour leur appui.

En conclusion, le Secrétaire Exécutif souhaite que la dynamique mise en place pour les IV^{èmes} Jeux perdure pour la préparation des V^{èmes}.

Le Secrétaire exécutif présente son budget de fonctionnement pour un montant global de 1 472 000 €, pour lequel il souhaite des contributions volontaires d'un total de 1 051 000 €, en diminution de 3,73 % par rapport au budget précédent.

Les Ministres adoptent cette résolution (résolution N°2) et annoncent les contributions suivantes :

Canada	349 600 €
Canada Québec	34 700 €
Communauté Française de Belgique	37 500 €
France	606 200 €

Par ailleurs, le Secrétaire exécutif attire l'attention des bailleurs de fonds sur la difficulté qu'il rencontre avec les financements bilatéraux adoptés par certains bailleurs de fonds, pour ce qui est de la part à verser au Niger, pour les V^{èmes} Jeux.

Les Ministres adoptent une résolution relative à la tenue d'une réunion entre les bailleurs de fonds, le CIJF et le Niger, pour définir les modalités proposées pour ces financements et conforter ainsi la position du CIJF.

Le Secrétaire exécutif a ensuite présenté deux documents d'évaluation des IV^{èmes} Jeux, l'un du COJF, l'autre émanant d'une commission d'experts indépendants constituée à cet effet.

Il devra présenter lors de la prochaine réunion ministérielle de Beyrouth le rapport final.

Le Ministre Canadien dresse un bilan des Jeux remerciant l'ensemble des partenaires ayant permis leur réussite, en appui au comité d'organisation, ainsi que les 51 délégations pour la qualité des compétiteurs présents à Ottawa-Hull. Un exposé du Président du COJF complète cette allocution, énonçant notamment des données chiffrées sur les Jeux.

Un film réalisé par le COJF est projeté en accompagnement de ses commentaires.

Les Ministres du Niger et le Directeur Général des V^{èmes} Jeux présentent un état d'avancement des Jeux de Niamey 2005, en soulignant les points suivants :

- dossier du village des Jeux dont la 1^{ère} pierre a été posée le 18 décembre 2001,

- cadre de partenariat avec les acteurs concernés par l'organisation des Jeux,
- qualité de la collaboration avec le CIJF et la CONFEJES,
- intérêt pour le Niger de réaliser au plus vite une réunion sous l'égide de la CONFEJES avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le dossier des Jeux.

Il est par ailleurs mentionné que l'accord de siège entre le CIJF et le Niger sera signé lors de cette XXVII^{ème} Session.

Fait à Ouagadougou, le 1^{er} mars 2002.

RÉSOLUTION CIJF/XXVII^E/N°1

Relative à la gestion du budget 2001 du CIJF

Les Ministres du Comité International des Jeux de la Francophonie, réunis à Ouagadougou (Burkina-Faso) le 1er mars 2002

- *considérant* les conclusions du rapport des Commissaires aux comptes

DÉCIDENT

- d'approuver les états financiers du CIJF arrêtés au 31 décembre 2001
- de donner quitus au Secrétaire exécutif pour sa gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2001

Les Ministres

RÉSOLUTION CIJF/XXVII^E/N°2

**relative au budget de fonctionnement
du secrétariat exécutif du CIJF pour la période 2002 -2005**

Les Ministres du Comité International des Jeux de la Francophonie, réunis à Ouagadougou (Burkina-Faso) le 1er mars 2002

- *considérant* le projet de budget 2002 - 2005 présenté par le Secrétaire exécutif,
- *considérant* le respect des chapitres du précédent budget,
- *constatant* la diminution de la contribution globale demandée aux bailleurs de fonds,

DÉCIDENT

d'adopter le budget de fonctionnement du secrétariat exécutif du CIJF pour la période 2002 - 2005

Les Ministres

RÉSOLUTION CIJF/XXVII^E/N° 3

relative à la tenue d'une réunion entre les bailleurs de fonds

Les Ministres du Comité International des Jeux de la Francophonie, réunis à Ouagadougou (Burkina-Faso) le 1er mars 2002

- *considérant* la nécessité d'assurer au CIJF une trésorerie suffisante afin de ne pas pénaliser la mise en oeuvre de ses propres actions,
- *considérant* la nécessité pour le CIJF d'abonder le budget du comité d'organisation des V^{èmes} Jeux,
- *souhaitant* clarifier les modes de versement des contributions volontaires des bailleurs de fonds au budget des V^{èmes} Jeux

DÉCIDENT

la tenue d'une réunion entre les bailleurs de fonds, le secrétariat exécutif du CIJF et le Niger afin de définir les modalités proposées pour ces financements et de conforter la position du secrétariat exécutif du CIJF.

Les Ministres

Rapport des travaux des experts

Les travaux des experts de la V^{ème} réunion du Bureau exécutif de la CONFEJES se sont tenus les 26 et 27 février 2002 à l'hôtel Silmandé à Ouagadougou en présence des délégués des pays et gouvernements membres, à l'exception de trois d'entre eux. La liste nominative est jointe à l'annexe du présent document.

L'ordre du jour adopté après la cérémonie d'ouverture s'établit comme suit :

- la formation du Bureau de séance ;
- le rapport introductif du Secrétaire Général de la CONFEJES ;
- le compte rendu des activités de l'année 2001 du Secrétariat général (Programmes I, II et III) ;
- le compte rendu des travaux de la Commission Administrative et Financière (CAF) ;
- la note d'information sur la réunion des experts du CIJF ;
- l'annonce d'alimentation du Fonds commun ;
- le compte rendu des travaux du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF ;
- la présentation des projets de programme d'activités 2002 (Programmes I, II et III) ;
- le projet de budget de fonctionnement de l'exercice 2002 ;
- l'analyse et l'adoption du présent rapport, des projets de résolution et des motions ;
- la cérémonie de clôture des travaux des experts.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Cette cérémonie placée sous la présidence du Secrétaire d'Etat, chargé de la Jeunesse représentant Monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso, s'est déroulée le mardi 26 février 2002. Elle comportait trois allocutions :

- le mot de bienvenue du Secrétaire Général du ministère de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso, président du Comité d'organisation de la V^e réunion du Bureau de la CONFEJES ;

- l'intervention du Secrétaire Général de la CONFEJES qui a d'abord remercié les autorités burkinabé pour l'accueil chaleureux réservé aux différentes délégations et les excellentes conditions de travail mises en place pour la tenue de cette réunion. Il a ensuite relevé l'intérêt de ce pays pour la Francophonie en général et la CONFEJES en particulier. En effet, après avoir abrité en 1987 la XVII^{ème} session ministérielle, la CONFEJES s'honore d'y tenir la V^e réunion de son Bureau, un an avant le X^{ème} Sommet de la Francophonie ;
- le discours d'ouverture prononcé par Monsieur LY Bachirou, Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse. Ce dernier a prioritairement mis en exergue l'évolution positive suivie par la CONFEJES depuis les dernières orientations adoptées par les ministres en 1999 à Bamako. Ensuite, il a noté que si les pays membres sont aussi engagés au côté du combat de la CONFEJES, c'est qu'ils tirent une satisfaction certaine à travers les programmes et projets qui soutiennent leurs politiques nationales de Jeunesse et de Sports.

FORMATION DU BUREAU

Les experts ont mis en place le Bureau suivant pour diriger leurs travaux :

- Président : le Burkina Faso ;
- Vice-Président : la France ;
- Rapporteur : la Côte d'Ivoire.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001 DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général a fait une intervention introductive avant de laisser à ses collaborateurs la charge de présenter le rapport chacun dans son domaine d'intervention au cours de l'exercice 2001.

Programme I : « Appui institutionnel à la mise en place et au renforcement des politiques nationales de la Jeunesse et des Sports »

Quatre activités ont été réalisées sur cinq programmées. Seule la réunion ministérielle sur les relations à développer entre les Etats et les institutions sportives internationales prévue en novembre 2001 a été reportée en mars 2002 en raison de l'environnement international peu favorable qui a caractérisé la fin de l'année 2001.

Le Rapport d'exécution de ce programme fait l'objet du Document/Confejes/2002/B5-29.

Programme II : « Promotion de la Jeunesse et développement du Sport »

Volet Sports : 12 des 16 projets retenus ont été réalisés, 1 est en cours (soit un taux de réalisation d'environ 81%) et 3 ont été reportés sur l'année 2002. Le nombre élevé (26) de pays ayant bénéficié de ces activités montre l'intérêt des pays membres à ce programme. Le taux

de participation des femmes s'élève quant à lui à 28% environ.

Le Rapport d'exécution de ce programme fait l'objet du Document/Confejes/2002/B5-05.

Volet Jeunesse : répondant aux attentes des pays membres et des jeunes, ce programme comportait 19 actions dont 15 ont été exécutées et 4 reportées en 2002, atteignant ainsi un taux de réalisation de 79% avec 40% de participation féminine.

Le Rapport d'exécution de ce programme fait l'objet du Document/Confejes/2002/B5-03.

Programme III : « Programme CONFEJES de formation et de perfectionnement des cadres »

Le bilan de ce programme comporte trois parties :

- la formation des cadres. Au titre de l'année académique 2000-2001, 40 boursiers originaires de 13 pays membres sont en formation dans les structures suivantes : Instituts régionaux (32) dont 30% de femmes, les universités canadiennes (6) et l'Université Léopold Sédar Senghor (2).
- la mise en œuvre des nouvelles orientations du Programme III, comprenant premièrement l'appui à la mise en place des politiques et stratégies nationales de formation de cadres (6 pays concernés à ce jour) et deuxièmement l'intégration des nouveaux besoins de formation dans les programmes d'enseignement. Sept Instituts exécutent depuis novembre 2001 les contenus de formation harmonisés portant sur l'entrepreneuriat ;
- l'analyse des évaluations internes et externes.

Le rapport d'exécution de ce programme fait l'objet du Document/Confejes/2002/B5-06.

La difficulté dans la réalisation des programmes provient pour l'essentiel du retard dans la mise en place des financements en 2001.

A l'issue de cette présentation, les échanges entre les experts ont porté principalement sur :

- le bilan de la participation des jeunes au Forum mondial de la jeunesse, organisé à Dakar en août 2001. A ce sujet les experts ont marqué leur désapprobation quant à la place accordée au français, une des quatre langues officielles des Nations unies au cours de cette rencontre dans un pays francophone. Les experts invitent le Secrétariat général à poursuivre ses efforts afin d'assurer la place du français lors des rencontres internationales auxquelles il participe. Dans le cadre de la préparation de ce Forum, les jeunes des pays membres réunis par la CONFEJES ont élaboré un document qui a servi de base de travail au Forum. Ledit-document sera soumis à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats ayant en partage le français prévue à Beyrouth en 2002.

- la nécessité de renforcer le suivi et de poursuivre l'évaluation de l'impact des programmes mis en œuvre par le Secrétariat général à la lumière d'indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (CAF)

La Commission administrative et financière s'est réunie le lundi 25 février 2002. Le rapporteur de ladite Commission a fait lecture aux experts du compte rendu des travaux dont l'essentiel a porté sur les points suivants :

- le Rapport des Commissaires aux comptes ;
- la note d'information du Secrétariat général ;
- le compte rendu financier et le compte rendu des opérations exécutées au titre de l'exercice 2001 ;
- le projet de budget de fonctionnement de l'année 2002 ;
- le plan d'action 2002 portant sur la formation et l'organisation du Secrétariat général.

Suite à l'audition de ce rapport, les experts ont retenu six projets de recommandations relatifs :

- au quitus au Secrétaire Général pour la gestion de l'exercice 2001 ;
- au règlement des cotisations statutaires ;
- à la gestion administrative et financière du Secrétariat général ;
- au Rapport des Commissaires aux comptes ;
- au projet de budget pour l'exercice 2002 ;
- à la proposition d'adoption d'un budget de fonctionnement du Secrétariat général sur deux ans.

NOTE D'INFORMATION SUR LA RÉUNION DES EXPERTS DU CIJF

Le Secrétaire exécutif a donné aux experts des informations portant tout d'abord sur la transmission des dossiers de candidatures des VIème Jeux aux 55 pays et gouvernements, ensuite sur l'exposition itinérante destinée aux médailliers des concours visuels (peinture, photographie, etc.) des derniers Jeux et enfin sur la réalisation du film officiel de ces Jeux.

Le bilan de l'exercice 2001 du CIJF fait ressortir un excédent de 6000 euros et le rapport des Commissaires aux comptes recommande aux ministres de donner quitus au Secrétaire exécutif pour sa gestion 2001. Suite aux réserves émises par les Commissaires aux comptes quant au quitus à donner au COJF, le délégué du Canada informe les experts que les comptes du COJF ont été certifiés par des vérificateurs indépendants. Le Canada dispose donc d'un état

financier certifié qui fait autorité dans ce pays. Il souhaite que le quitus soit donné au COJF pour lui permettre de fermer définitivement le livre des IV^{ème} Jeux au 31 mars 2002. Les experts prennent acte de cette information et signalent aux ministres que, nonobstant les réserves des Commissaires aux comptes, le CIJF peut, conformément à l'article 15.2 des Jeux, donner quitus au COJF s'il le juge nécessaire.

Enfin, le Secrétaire exécutif a présenté un projet de budget de fonctionnement 2002-2005 évalué à 1.472.000 euros. En raison du surplus cumulé au titre des précédentes éditions, les demandes de contributions volontaires s'élèvent à 1.051.000 euros.

Le Directeur général des Ve Jeux de la Francophonie a fait le point des préparatifs de ces Jeux qui se tiendront au Niger en 2005 d'où il ressort un état d'avancement satisfaisant.

ANNONCE D'ALIMENTATION DU FONDS COMMUN

Les pays et gouvernements suivants ont indiqué leur intention d'alimenter le Fonds commun comme suit ; sous réserve d'approbation des ministres :

▪ CFB :	16.000.000 Fcfa
▪ Canada :	33.750.000 Fcfa
▪ Canada/Québec :	2.250.000 Fcfa
▪ France :	60.000.000 Fcfa
▪ Suisse :	5.000.000 Fcfa
▪ Egypte :	7.000.000 Fcfa
▪ Secrétariat général : reliquat disponible)	2.000.000 Fcfa

Soit un total de 125.000.000 Fcfa, en tenant compte des frais de conversion évalués à environ 1.000.000 Fcfa.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ DE PILOTAGE CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE LA CONFEJES ET DU CIJF

Le Président du comité de pilotage a rappelé l'historique de la mise en place de cette évaluation, la composition du Comité et le caractère indépendant qui a prévalu durant le déroulement des travaux.

Différentes étapes ont jalonné le travail des évaluateurs aboutissant en février 2002 à un rapport final et une lettre du Comité de pilotage envoyées aux ministres des pays membres. Le rapport fait état de 22 recommandations à l'égard de la CONFEJES regroupées en deux thèmes : les orientations générales de la CONFEJES et les programmes I, II et III. Six autres recommandations ont également concerné les Jeux de la Francophonie.

Les experts ont rappelé que le Bureau a autorité pour donner suite aux recommandations du Comité de pilotage, conformément aux résolutions de la Conférence d'Ottawa tenue en juillet 2001. Les experts ont recommandé la mise en place d'un Comité de suivi doté d'un calendrier de travail, assorti d'un mandat précis.

PRÉSENTATION DES PROJETS DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2002

Les collaborateurs du Secrétaire Général ont présenté successivement les activités projetées pour l'année 2002. Tenant compte du Rapport final des évaluateurs externes, du séminaire d'évaluation interne qui s'est tenu en décembre 2001 au Secrétariat général, de la volonté de continuité des activités entreprises en application des orientations adoptées depuis 1999 à Bamako et du souci permanent de répondre aux attentes des pays membres, il a été présenté aux experts une programmation 2002 répondant à trois niveaux de priorité de financement répartie de la manière suivante :

Programme I : (cfr. Document/Confejes/2002/ B5-11)

- Priorité 1 : projets SG-P1, SG-P3, SG-P6
- Priorité 2 : projets SG-P2, SG-P5, SG-P4
- Priorité 3 : projets SG-P7, SG-P8, SG-P9 (ce dernier é été proposé par les experts)

Programme II :

Volet Jeunesse (cfr. Document/Confejes/2002/ B5-12)

- Priorité 1 : projets DJ-P9, DJ-P10, DJ-P11, DJ-P12, DJ-P13, DJ-P4
- Priorité 2 : projets DJ-P1, DJ-P2
- Priorité 3 : projets DJ-P3, DJ-P5, DJ-P6, DJ-P7, DJ-P8

Volet Sport (cfr. Document/Confejes/2002/ B5-12)

- Priorité 1 : projets 2, 4, 5, 7, 11 (actions 1 et 3), 12 (action 2), 13
- Priorité 2 : Projets 3, 6, 8, 9, 11, 12
- Priorité 3 : Projets 1, 10, 12 (action 4)

Programme III : (cfr. Document/Confejes/2002/ B5-13)

- Priorité 1 : fiches 1, 2, 4, 9
- Priorité 2 : fiches 5, 7, 10
- Priorité 3 : fiches 3, 6

Suite à la présentation des différentes propositions des programmations 2002 et après quelques questions d'information, les experts proposent d'adopter la programmation 2002 comme suit :

- Programme I : 7 projets financés à hauteur de 165.780.000 Fcfa ;
 - Programme II :
 - Secteur Jeunesse : 12 projets pour un financement de 458.497.900 Fcfa,
 - Secteur EPS/Sports : 11 projets avec un financement de 558.072.500 Fcfa ;
 - Programme III : 9 projets financés à hauteur de 251.200.000 Fcfa.
- Soit un total de 39 projets pour un coût global de 1.433.550.400 Fcfa.
- Les tableaux de financement sont joints au présent rapport.

Fait à Ouagadougou le 27 février 2002

Rapport de la Commission administrative et financière (CAF)

En prélude à la V^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES, la Commission administrative et financière s'est réunie à Ouagadougou le lundi 25 février 2002 dans la salle Zoodo Sourou de l'hôtel Silmandé.

Ont pris part à cette réunion les délégués des pays membres suivants :

- Burkina Faso,
- Canada,
- Canada/Québec,
- Communauté Française de Belgique,
- Egypte,
- France,
- Maurice,
- Tunisie.

Sur les neuf (9) pays membres de la Commission, seul le Congo était absent.

Pour le Secrétariat général de la CONFEJES :

- Le Secrétaire Général, Monsieur Victor Kouassi,
- Le Commissaire aux compte, Monsieur Michel Ritz,
- Les Conseillers Techniques : - M.Charles Dumont,
 - M. Aimé Ouellet,
 - Melle Alix van Zeebroeck,
- Le Directeur administratif et financier, M. Emenyo K. Woedemé,
- Le Directeur administratif et financier adjoint, M. Mansour Sy,
- Le Directeur des programmes Jeunesse, M. André-Marie Manga,
- La Directrice adjointe des programmes Jeunesse, Mme Aminata Kouamé,
- Le Directeur des programmes EPS/Sport, M. Bako Bazoin,
- Le Directeur adjoint des programmes EPS/Sport, M. Karamoko Konté.

Avant son mot introductif, le Secrétaire Général de la CONFEJES a fait observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Félix Diouf, assistant comptable au Secrétariat général, décédé le 26 janvier 2002 à Dakar.

La Commission a ensuite élu Monsieur Jean-Pierre Bastien du Canada/Québec comme président de séance et Monsieur Lédi Ousmane Sawadogo du Burkina Faso comme rapporteur.

L'ordre du Jour suivant a été adopté :

- Rapport des Commissaires aux comptes,
- Note d'information relative au rapport des Commissaires aux comptes,
- Compte rendu financier exercice 2001,
Compte rendu des opérations exécutées exercice 2001,
- Projet de budget de fonctionnement 2002,
- Note d'informations relative au projet de formation et d'organisation du Secrétariat général : Plan d'action 2002,
- Divers.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En l'absence de Monsieur Othman Mzoughi du Canada/Québec, retenu pour des raisons indépendantes de sa volonté, c'est son collègue Monsieur Michel Ritz qui a présenté les travaux des Commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes ont examiné les livres et la gestion du Secrétariat général de la CONFEJES Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001.

Cet examen a porté sur cinq (5) chapitres

SUIVI DE LA MISSION PRÉCÉDENTE

Sur ce point, les Commissaires aux comptes ont fait le point de l'état d'exécution des mesures retenues. Dans ce cadre l'on note :

- qu'en application de la résolution n° 28 adoptée à Beyrouth en 2000 par le Bureau, les comptes d'épargne départ et retraite ont été ouverts,
- qu'il en est de même du compte évaluation ouvert dans le cadre de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et des jeux de la Francophonie.

Par contre, l'on constate que les sous comptes « agios » n'ont pas été mis en œuvre, ce qui explique le renouvellement de cette recommandation.

Concernant les versements des bourses FFPO et le PCFC, la recommandation consistant à les traiter comme avances et exiger la production des états d'émargements a été suivie.

La recommandation de la suppression du Fonds Commun a fait l'objet d'une étude par la Commission d'examen des règles financières et comptables de la CONFEJES ; dans ce cadre, la CAF a retenu à son compte la proposition faite consistant à écarter les modifications des textes statutaires portant sur la gestion par compte bancaire tant que la comptabilité générale n'est pas mise en place.

CERTIFICATION DES COMPTES

La certification des soldes bancaires des livres comptables présentés donne la configuration suivante :

Fonctionnement

* SGBS - Compte 2 280 204 202 <i>en FCFA</i>	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	1 054 550
- Encaissements	327 309 331
- Décaissements	336 304 732
- Solde positif au 31.12.01	- 7 940 851
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités	- 1 086 570
- Recettes à recevoir	22 701 243
- De la caisse	47 637
Le résultat de l'exercice est de :	13 721 459
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités	- 20 500 000
- Recettes à recevoir	63 000 000
Le résultat de l'exercice est de :	52 214 994

Fonds commun

* BICIS - Compte 9520 - 602 310-16	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	86 168 270
- Encaissements	187 993 098
- Décaissements	264 446 374
- Solde positif au 31.12.01 (compte courant)	9 714 994

Programmes CONFEJES

* BICIS - Compte 9520 - 600 953-13	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	72 760 643
- Encaissements	855 846 935
- Décaissements	1 013 943 748
- Solde positif au 31.12.01 (compte courant)	230 857 456
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités	- 100 000 000
- Recettes à recevoir	43 875 387

Le résultat de l'exercice est de : **56 208 633**

Fonds d'insertion des jeunes (FIJ)

* Crédit Lyonnais- Compte 951106 –1070 en FCFA	
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	107 651 386
- Encaissements	297 589 126
- Décaissements	274 885 263
- Solde positif au 31.12.01 (compte courant)	130 355 249
Compte tenu de ce solde :	
- Des chèques émis non débités	- 15 186 500
- Recettes à recevoir	43 152 600
Le résultat de l'exercice est de :	158 321 349

Programme CONFEJES de formation des cadres (PFC, ex FCFC)

* Crédit Lyonnais - Compte 30 951 027	(en FCFA)
- Solde initial (conforme au solde positif)	21 688 714
- Encaissements	132 720 342
- Décaissements	122 990 727
- Solde positif au 31.12.01 (compte courant)	31 418 329
* Banque Nationale du CANADA - Compte 2044-25 Québec (en dollars can.)	
- Solde initial (conforme au solde positif)	292 334,10
- Encaissements	426 157,55
- Décaissements	577 707,00
- Solde positif au 31.12.01 (compte courant)	140 784,65

Les paiements émis non débités s'élèvent à 24 750 \$ canadiens sans que l'on puisse connaître a priori les frais bancaires qui seront imputés par la banque.

Fonds francophone de préparation olympique (FFPO)

* Crédit Lyonnais - Compte 951002 - 1107.000	(en FCFA)
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	1 157 130
- Encaissements	177 469 230
- Décaissements	143 151 699
- Solde positif au 31.12.01 (compte courant)	35 474 661
* BNP Intercontinentale - Compte 072448 79 - Paris	(en FF)
rebaptisé au 3.10.00 * BNP-Paribas - Compte 1443120 –29 Paris	

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU VEME BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	256 470,74
- Encaissements	2 072 132,97
- Décaissements	1 933 817,82
- Solde calculé (initial+ encaissé.-décaissé.)	394 785,89
-Ecart de conversion en €	- 0,01
- Solde positif au 31.12.01 : 60 184,72 € ...soit en francs	394 785,88

Programme africain anti-drogue (PAAD)

* Crédit Lyonnais – Compte 30 95 1002 1 107 200	(en FCFA)
- Solde initial	- 15 517
- Agios(1)	136 637
- Solde négatif au 31.12.01	- 152 154
* Ecobank Abidjan - Compte 1-1-12929.0.2.5	(en FCFA)
- Solde initial (conforme au solde positif au 31.12.00)	3 126 750
- Agios(2)	225 000
- Solde au 31.12.01	2 901 750

(1) Le relevé trimestriel intermédiaire du 30 juin 2001 n'a pu être retrouvé.

(2) Le relevé trimestriel intermédiaire du 28 février 2001 et 30 juin 2001 n'ont pu être retrouvés.

Programme évaluation ouvert 26 juin 2001

SGBS - Compte	2 280 208 681 2	(en FCFA)	
- Solde initial			0
- Encaissements			19 896 880
- Décaissements			9 109 351
- Solde au 31.12.01			10 787 529

GESTION GÉNÉRALE ET FONCTIONNEMENT

Abordant la question de la situation des arriérés au 31 décembre 2001

le Secrétariat Général a fait observer que l'ouverture faite aux pays membres de s'acquitter de leurs arriérés jusqu'au 31 mars de l'année suivante constitue un handicap sérieux pour le bon fonctionnement de la CONFEJES, créant de nombreuses tensions de trésorerie.

Pour remédier à cet état de fait, la CAF propose à la Commission des Experts de ramener les délais de paiement des cotisations au 30 juin de l'année en cours pour chaque exercice.

Les dépassements budgétaires

Analysant les consommations budgétaires et le budget de fonctionnement la CAF a noté des dépassements au niveau des chapitres frais de personnel, mission et relations publiques et rappelle la nécessité de respecter le caractère limitatif des dépenses conformément à l'article 115 des textes fondamentaux de la CONFEJES, étant observé que des dépassements énumérés résultent de charges imprévisibles essentiellement dues soit, à des augmentations de bénéficiaires ou à des changements de tarif en cours d'exercice.

Les découverts bancaires et les agios

La CAF a aussi noté que les arriérés des cotisations ont amené le Secrétariat Général à opérer des découverts bancaires non négligeables et donc l'augmentation de frais bancaires.

Fonctionnement

Les indemnités des cadres et les frais de mission ont fait l'objet de recommandations des commissaires aux comptes visant à renseigner les pièces comptables et à respecter les règles d'emargement.

LE FONDS COMMUN

La CAF a relevé des retards notés au titre du fonds commun et son impact négatif sur le financement des programmes et exprime le souhait que les pays donateurs puissent alimenter le fonds commun dans les délais compte tenu du caractère volontaire de leur engagement.

EXÉCUTION FINANCIÈRE DES PROJETS

A ce niveau le Fonds d'insertion des jeunes a tenu une grande place dans les échanges au regard de la faiblesse du niveau d'exécution du budget imputable pour l'essentiel aux retards notés dans le versement des contributions.

Par ailleurs, le programme anti-drogue a fait l'objet d'information complémentaire du Secrétaire Général qui a précisé que ce programme interrompu en 1999 pour des raisons sociales en Côte d'Ivoire pourrait être repris par l'Union Européenne qui est prête à organiser la finale du tournoi du PAAD en 2002.

Après avoir fait le tour des autres programmes, le Président de séance a demandé de donner quitus provisoire au Secrétaire Général pour sa gestion de la période du 1er janvier au 31 décembre 2001.

NOTE D'INFORMATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La CAF a entendu et discuté le document présenté par le Secrétaire Général de la CONFEJES qui a remercié les commissaires aux comptes pour la qualité de leurs travaux.

Il a ensuite donné des informations relatives aux dépassements pour l'entretien du véhicule de fonction, sur les contraintes liées à l'éclatement des services du secrétariat dans deux locaux au Sénégal et enfin sur les difficultés de gestion du FIJ.

Il a informé la commission que les financements du PAAD sont pris en charge par l'Union Européenne.

Le Canada Québec a insisté sur la correction des chiffres relatifs à la contribution de son pays au FIJ, qui n'enregistre à ce jour aucun arriéré.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le Directeur Administratif et financier a présenté son rapport financier et le compte rendu des opérations exécutées dans le même document portant :

- d'une part sur la situation des comptes,
- d'autre part sur l'exécution des budgets.

La CAF note au titre de l'exercice du budget :

- que le budget fonctionnement exercice 2001 a été exécuté à 100,76 % faisant ressortir un taux de dépassement de 0,76 %,
- le programme I a été exécuté à 100 %,
- le programme II Jeunesse a été exécuté à 64,50 %,
- le programme II Sports a été exécuté à 75 %.

PROJET DE BUDGET 2002 :

Le budget 2002 a pris en compte les résolutions prises par la session ministérielle extraordinaire d'Ottawa qui a voté les nouvelles indemnités du personnel cadre des pays du Sud.

L'augmentation substantielle notée est due aux nouvelles indemnités, aux nouvelles charges et à l'augmentation des salaires des agents pour les travailleurs au Sénégal.

La question de la réunion des Experts et celle des Correspondants nationaux a suscité des débats. Le Secrétariat Général se propose d'introduire un dossier dans le sens de minimiser les charges.

Par ailleurs, compte tenu du fait que les Conférences ministérielles se tiennent tous les deux ans, la CAF recommande à la commission des Experts de soumettre à l'appréciation du bureau la possibilité de l'adoption d'un budget de fonctionnement sur 2 ans.

Après de larges débats, la CAF recommande à la commission des Experts de proposer au Bureau d'adopter le projet de budget de fonctionnement exercice 2002 à 197.416.370 F dont 1.000.000 F de dépenses exceptionnelles autorisées par le Président en exercice pour l'organisation des obsèques de Monsieur Félix DIOUF, Assistant comptable au Secrétariat général décédé le 26 janvier 2002 à Dakar.

NOTE D'INFORMATION SUR LA FORMATION ET L'ORGANISATION INTERNE AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Cette note présente un plan d'action 2002 qui vise à moderniser la CONFEJES, à développer de nouveaux outils de travail pour mieux faire connaître l'Institution.

L'initiative a été saluée par la CAF.

Du reste les évaluateurs ont souligné cette impérieuse nécessité d'aller vers cette direction.

Des inquiétudes ont été cependant soulevées par rapport aux charges récurrentes de ces outils informatiques, mais le Secrétaire Général a rassuré la commission de sa détermination à se faire accompagner par divers partenaires

comme il en est de sa collaboration avec l'AIF qui a accepté de financer l'informatisation de la CONFEJES et sa mise en réseau.

DIVERS

Les questions ont eu trait :

- au renforcement du fonctionnement du Secrétariat par les moyens additionnels en exploitant les possibilités d'accès à des commanditaires tout en restant dans l'orientation de la CONFEJES,
- à la réactualisation des informations dans le Site Internet de la CONFEJES,
- à la nécessité de demander au Secrétariat général de présenter un dossier documenté pour permettre à la prochaine Conférence de 2003 de prendre une décision concernant la souscription d'une assurance Vie pour les cadres et le personnel du Secrétariat général,
- au regroupement des rencontres pour minimiser les coûts de fonctionnement du Secrétariat Général,
- à la reproduction des prospectus de la CONFEJES au profit des jeunes francophones pour une meilleure visibilité de son action.

Le Secrétaire Général a promis de tout mettre en œuvre pour faire étudier ces questions pertinentes.

La commission a adopté cinq projets de recommandation joint en annexe avant de mettre fin à ses travaux à 12H 25mn.

Fait à Ouagadougou, le 25 Février 2002.

Le Rapporteur
Lédi Ousmane SAWADOGO

Le Président,
Jean Pierre BASTIEN

PROJET DE RECOMMANDATION N° 1

Quitus pour l'exercice 2001

La Commission administrative et financière réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), le 25 février 2002,

- Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes.

RECOMMANDE À LA COMMISSION DES EXPERTS

De recommander au Bureau un quitus provisoire au Secrétaire Général pour sa gestion de la période du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001,

La Commission

PROJET DE RECOMMANDATION N°2

Modalités de règlement des cotisations statutaires

La Commission administrative et financière réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), le 25 février 2002,

- Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes et du compte rendu financier du Secrétaire Général,
- Considérant les nombreux problèmes de trésorerie dans le fonctionnement de la CONFEJES liés au retard dans le versement des cotisations statutaires,

RECOMMANDE À LA COMMISSION DES EXPERTS

- de recommander aux pays membres que la cotisation statutaire soit désormais exigible au plus tard le 30 juin de l'exercice en cours au lieu du 31 mars de l'exercice suivant,
- de demander au Secrétaire Général de veiller à la stricte application de cette disposition pour que les pays non à jour de leur cotisation à cette date ne soient plus éligibles aux programmes et ne participent plus aux projets CONFEJES de l'exercice en cours jusqu'à régularisation de leur situation.

La Commission

PROJET DE RECOMMANDATION N°3

Gestion administrative et financière du Secrétaire Général

La Commission administrative et financière réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), le 25 février 2002,

- Après avoir pris connaissance du rapport financier du secrétaire Général et du rapport des Commissaires aux comptes,

RECOMMANDE À LA COMMISSION DES EXPERTS

de recommander au Bureau d'adopter le rapport financier présenté par le Secrétaire Général,

de souligner la bonne gestion administrative et financière pour l'exercice 2001 et la qualité des documents mis à la disposition de la Commission administrative et financière,

d'encourager le Secrétaire Général à poursuivre son effort de rigueur dans la gestion des ressources mises à sa disposition.

La Commission

PROJET DE RECOMMANDATION N° 4

Rapport des Commissaires aux comptes

La Commission administrative et financière réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), le 25 février 2002,

- Après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes

RECOMMANDE À LA COMMISSION DES EXPERTS

de recommander au Bureau d'adopter les recommandations des Commissaires aux comptes à savoir celles :

- se rapportant à la présentation des pièces justificatives de dépenses à l'appui de tout paiement,
- se rapportant au caractère limitatif des crédits budgétaires,

de remercier les Commissaires aux comptes pour l'aide appréciable qu'ils apportent à la CONFEJES dans la recherche d'une gestion plus efficace,

d'engager le Secrétaire Général à mettre en œuvre les dispositions contenues dans les conclusions de la Commission d'examen des règles financières et comptables de la CONFEJES.

La Commission

PROJET DE RECOMMANDATION N°5

Projet de budget pour l'exercice 2002

La Commission administrative et financière réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), le 25 février 2002,

- Après avoir pris connaissance du compte rendu financier de l'exercice 2001 et du projet de budget exercice 2002,

RECOMMANDE À LA COMMISSION DES EXPERTS

de recommander au Bureau d'adopter le budget de fonctionnement exercice 2001 à 197 416 370 FCFA dont 1 000 000 FCFA de dépenses exceptionnelles.

La Commission

PROJET DE RECOMMANDATION N°6

**Proposition d'adoption d'un budget de fonctionnement
du Secrétariat général sur deux (2) ans**

La Commission administrative et financière réunie à Ouagadougou (Burkina Faso), le 25 février 2002,

- Après avoir pris connaissance du compte rendu financier de l'exercice 2001 et du projet de budget exercice 2002,
- Dans un souci d'augmenter l'efficacité du fonctionnement du Secrétariat général,

RECOMMANDE À LA COMMISSION DES EXPERTS

De recommander au Bureau d'examiner la possibilité d'adopter un budget de fonctionnement sur deux (2) ans conformément à la périodicité des biennums.

La Commission

A N N E X E S

Allocutions

Secrétaire Général de la CONFEJES

MONSIEUR VICTOR KOUASSI

Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau

Mesdames et Messieurs les
Ministres,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs

Je voudrais tout d'abord saisir l'opportunité qui m'est offerte pour renouveler tous mes remerciements et ma gratitude aux autorités du Burkina Faso en particulier à Monsieur Emile René KABORE, Ministre de la Jeunesse et des Sports et aux organisateurs pour l'accueil chaleureux réservé aux experts et pour les excellentes conditions réunies pour leurs travaux qui se sont déroulés les 26 et 27 février 2002. Ces travaux sont préparatoires à la réunion du Bureau.

Le Président en exercice exprimera sans doute les sentiments des Ministres membres du Bureau, à leur arrivée à Ouagadougou sentiments, je ne doute pas sont très favorables.

Vous me permettrez ensuite de vous situer l'importance de cet événement que constitue ce 5^e Bureau.

En effet, la réunion du Bureau représente une étape très importante dans le dispositif organisationnel de la CONFEJES. Se réunissant tous les deux ans, alternativement avec les conférences ministérielles, le Bureau, deuxième instance de décision après la Conférence, a vu ses missions et ses prérogatives très largement renforcées et étendues à toutes les questions non statutaires d'importance pour le fonctionnement de l'institution.

Depuis la session extraordinaire de Ottawa en juillet dernier, le Bureau

est constitué de quinze (15) pays membres issus de cinq (5) zones en vue d'assurer une meilleure répartition géographique des responsabilités.

Pour ce 5^e Bureau, nous enregistrons avec plaisir la présence de huit (8) Ministres et huit (8) Chefs de délégation représentant les pays suivants :

- La Communauté Française de Belgique (Chef de délégation),
- Le Burkina Faso (Ministre),
- Le Canada (Ministre),
- Le Canada/Québec (Ministre),
- La Côte d'Ivoire (2 Ministres),
- L'Egypte (Chef de délégation),
- La France (Ministre),
- Le Gabon (Ministre),
- Le Liban (Ministre),
- Le Mali (Chef de délégation),
- L'Ile Maurice (Ministre),
- Le Rwanda (Chef de délégation),
- Les Seychelles (Chef de délégation),
- La Suisse (Chef de délégation),
- Le Vietnam (Chef de délégation),

Je voudrais également signaler que le Comité International des Jeux de la Francophonie a tenu sa XXVII^{ème} session ministérielle ce matin même à Ouagadougou.

Enfin, suivant le calendrier adopté au Caire en février 2001, la 29^{ème} session ministérielle se tiendra au Liban en 2003.

Avant de terminer, je réitère tous
mes remerciements et ma profonde
reconnaissance au Burkina Faso
pour l'accueil de ce 5^{ème} Bureau.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VEME BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban
Premier Vice-Ministre du Bureau en exercice, représentant le
Président en exercice empêché

MONSIEUR SEBOUH HOVNIANIAN

Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau

Mesdames les Ministres,
Messieurs les Ministres,
Honorables membres du
Gouvernement,
Excellences, Mesdames et
Messieurs les Chefs de Mission
diplomatique,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis

Ouagadougou 1987 –
Ouagadougou 2002. Il y a
exactement quinze (15) ans se
tenait à Ouagadougou la 16^{ème}
session ministérielle de la
CONFJES.

Nous voilà une fois encore dans
cette belle ville capitale du pays des
hommes intègres, ville chargée
d'histoire, pour la tenue de la 5^{ème}
réunion du Bureau de la
CONFJES, cette ville qui
s'apprête à accueillir en 2003, après
Beyrouth, le XI^{ème} Sommet de la
Francophonie.

Aussi, au nom du Président en
exercice empêché et de l'ensemble
des délégations présentes, voudrais-
je avant tout, remercier les autorités
pour l'accueil combien chaleureux
et fraternel qui nous est réservé.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports et cher collègue, je
vous prie de transmettre à
Monsieur le Premier Ministre et au
Président de la République notre
infinie gratitude.

Depuis la Conférence ministérielle
tenue à Bamako en février 1999,
notre Conférence a engagée de
profondes réformes à l'initiative de
son Secrétaire Général. Celles-ci
étaient nécessaires pour engager
notre institution dans une

démarche de progrès, de
développement durable en étroite
relation avec la réalité quotidienne
à laquelle se trouvent confrontés
nos Etats et nos Ministères.

Une réflexion collégiale a conduit
le Secrétariat général à proposer de
nouvelles orientations qui ont été
adoptées par le Bureau de la
Conférence, réuni à Beyrouth en
2000. Depuis lors, les objectifs ont
été redéfinis et les programmes
resserrés.

Un soutien fort à la mise en place
et au renforcement des politiques
nationales conçues et mise en
œuvre par les ministères jeunesse et
sports des pays membres, a été
réalisé dans ce sens.

Par des programmes adaptés aux
objectifs généraux définis en
Conférence et répondant aux
attentes concrètes des pays
membres, le Secrétariat général de
la CONFJES a su défendre avec
persévérance, rigueur et efficacité
les valeurs d'une francophonie
forte, d'une francophonie agissante,
d'une francophonie résolument
tournée vers l'avenir, d'une
francophonie construisant, avec les
jeunes et pour les jeunes de
demain, un futur fait des valeurs
fondamentales et indéfectibles que
sont la solidarité, le partage et
l'amitié.

Dans un univers bouleversé par les
guerres, le terrorisme et les actes de
violence gratuite, il est capital de
défendre ces valeurs auxquelles
nous croyons profondément et qui
sont porteurs d'espoir et d'avenir.
Qu'elle fut notre satisfaction et
notre joie profonde d'observer à
l'occasion de la dernière « Coupe
d'Afrique des Nations », au Mali,
cette réunion de toute la jeunesse

africaine, quel que soit son origine linguistique, dans une ambiance chaleureuse, festive et amicale. Il est rassurant de constater qu'il est encore possible aujourd'hui de réunir des milliers de jeunes gens sans qu'il y ait le moindre débordement ni l'obligation systématique de recourir à la force et à un important dispositif de sécurité.

Je profite donc de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter le Mali, organisateur de cet événement continental, pour la qualité de l'organisation et, la qualité dans la durée. Je sais combien la tâche était importante et la mission délicate ; aussi est-ce avec admiration que je salue ici, au nom de l'ensemble des Ministres des pays francophones, la réussite de cet événement.

Si le Cameroun, le Mali ou le Burkina, le Sénégal ont su porté la Francophonie au plus haut niveau, cela résulte d'un travail régulier, permanent et intense réalisé par l'ensemble des acteurs du développement du Sport qui, s'associant au travail de notre Conférence, renforce ses moyens d'actions.

Le Secrétariat général de la CONFEJES, par son incessant travail en faveur des jeunes et plus particulièrement des jeunes sportifs non scolarisés, participe activement à la réussite de nos représentants. Comment ne pas mentionner avec vous les brillants résultats de nos sportifs stagiaires des Centres internationaux, centres que nous avons créés en Afrique, et rappeler à tous les brillants résultats des Jeux de la Francophonie ainsi que la fabuleuse médaille d'or d'Amy Mbacké THIAM obtenue lors des

derniers Championnats du Monde d'Athlétisme au Canada. Tous ces résultats sont le fruit d'un investissement sur plusieurs années, parfois dans l'anonymat le plus total, mais toujours avec la même foi, la même passion et le même idéal qui consiste à bâtir une Francophonie solide, durable et efficace. Une Francophonie qui, aujourd'hui, serve à nos jeunes de repères et de référence.

Je voudrais à ce stade de mon propos apporter une reconnaissance particulière à nos partenaires du Nord qui, jamais ne nous ont abandonné et qui ont toujours soutenu nos efforts même dans des moments difficiles. Aujourd'hui, au moment où notre Conférence s'est renforcée aux yeux de tous, il n'est que justice de remercier ceux qui ont combattu à nos côtés pour porter au plus haut nos valeurs et nos idéaux. J'adresse une attention toute particulière et un amical salut à Madame Marie-George BUFFET, qui fut notre plus ardent avocat et qui demain quittera ses fonctions ministérielles pour assumer la responsabilité nationale de son Parti politique. Chère collègue, permettez-moi, au nom de l'ensemble des Ministres qui siège à notre Conférence, de vous adresser un message emprunt de remerciements, de félicitations et d'amitié.

Nous sommes réunis aujourd'hui en Bureau afin d'analyser les projets qui ont été réalisés en 2001, pour apprécier les conclusions de l'évaluation de nos programmes par un groupe d'évaluateurs internationaux externes, et pour programmer les activités 2002. Notre mission est importante car, par nos choix nous conforterons

notre stratégie et permettrons un renforcement de nos actions sur le terrain.

La CONFEJES est une conférence forte et efficace parce qu'elle conduit des programmes réalistes et qu'elle intervient sur le terrain en étroite collaboration avec les Ministères de la Jeunesse et des Sports des pays membres.

Poursuivons nos efforts dans ce sens car notre jeunesse attend beaucoup de nous et nous ne pouvons la décevoir. Je vous souhaite donc chers collègues de bons et fructueux travaux et remercie une fois encore, en votre nom, nos hôtes Burkinabés pour leur hospitalité, la qualité et la chaleur de leur accueil.

Bon et fructueux séjour à
Ouagadougou !

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA SESSION MINISTERIELLE EXTRAORDINAIRE
OTTAWA-HULL, LES 13 ET 16 JUILLET 2001

Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso

MONSIEUR RENE EMILE KABORE

Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau

Excellence Monsieur le Ministre
d'État, Ministre des Affaires
Étrangères du Burkina Faso,

Mesdames et Messieurs les
Ministres et Chefs de délégation
des pays membres du Bureau de la
CONFEJES,

Messieurs les membres du corps
diplomatiques,

Messieurs les représentants des
organisations internationales et
inter africaines,

Mesdames et Messieurs les
Experts,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi tout d'abord en
cette circonstance solennelle, de
souhaiter au nom du
Gouvernement, du peuple
burkinabé et à mon nom
personnel, la bienvenue aux
honorables Ministres ainsi qu'à
toutes les délégations qui les
accompagnent.

Je voudrais ensuite vous remercier
tous d'avoir répondu à notre
invitation pour la 5^{ème} réunion du
Bureau de la CONFEJES que le
Burkina Faso s'honore d'abriter.

C'est la preuve tangible de votre
volonté affichée et renouvelée
d'inscrire d'une empreinte
indélébile, le sillon de la
CONFEJES dans ce nouveau
millénaire aux multiples défis.

Je saisis cette opportunité pour
vous exprimer à tous, mes vœux de
santé, de bonheur et de prospérité.
Puisse notre action commune
assurer à nos jeunes les
conditions nécessaires à son plein
épanouissement et à nos sociétés

une relève probante pour un avenir
de paix et de mieux être.

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

La CONFEJES, notre institution
nous a rassuré de sa capacité à
soutenir les politiques nationales de
jeunesse et des sports et ce à
travers les actions concrètes
engagées au profit de nos jeunes
respectives.

Les nouvelles orientations qui
cadrent convenablement avec les
réalités du terrain donnent à
espérer que notre institution
tiendra son rôle dans la mouvance
du millénaire naissant qui ne laisse
aucune place au tâtonnement et à la
médiocrité.

Aussi, je tiens à réitérer toutes mes
félicitations à Monsieur Victor
KOUASSI pour sa reconduction à
la tête de l'institution. Je lui
formule mes compliments et mes
encouragements ainsi qu'à ses
collaborateurs qui ont fait preuve de
solidarité et d'engagement dans
l'exécution de la mission à eux
confiée.

Pour notre part, nous continuerons
à soutenir cette œuvre gigantesque
dont les résultats sont très
encourageants pour toute la
jeunesse francophone.

Mesdames et Messieurs,

En même temps que les dossiers
importants qui seront soumis à
l'appréciation des honorables
Ministres membres du Bureau, il
sera procédé au renouvellement des
mandats de certains responsables
des services du Secrétariat général
de la CONFEJES. Je souhaite
beaucoup de chance aux
postulants.

Notre souci constant est de voir
une équipe toujours dynamique et
comptable des résultats à la hauteur
des attentes de nos jeunes
respectives.

Aujourd'hui, notre espace, l'espace
francophone peut être fier des liens
qui unissent ses membres malgré la
diversité culturelle.

C'est à juste titre que nous
mesurons l'importance des enjeux
et de la mission qui nous est
dévolue.

Aussi, la CONFEJES en tant que
organe conceptuel et référentiel de
la coopération multilatérale doit
continuer à jouer son rôle de
premier ordre.

Mesdames et Messieurs,

Je puis vous rassurer que le Burkina
Faso mettra tout en œuvre pour
vous garantir la sécurité nécessaire
à une réflexion féconde pour
l'aboutissement des nobles
objectifs assignés au Bureau de la
CONFEJES.

Tout en vous renouvelant mes
remerciements infinis pour la
confiance que vous avez accordée à
mon pays le Burkina Faso, je
souhaite un bon séjour à tous et
plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Ministre de la Jeunesse et des Sports de France

MADAME MARIE-GEORGE BUFFET

Intervention à la cérémonie officielle d'ouverture de la réunion du Bureau

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les
Ministres,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs.

Je voudrais tout d'abord, au nom
de la France, remercier
chaleureusement les autorités du
Burkina Faso d'accueillir cette
réunion du bureau de la
CONFEJES.

Cette réunion intervient à un
moment charnière pour notre
conférence ministérielle.

L'évaluation que nous avons
décidée au Caire a été réalisée. S'il
appartient à la session plénière de la
CONFEJES, l'an prochain, d'en
tirer tous les enseignements, nul
doute que ses résultats irrigueront
nos échanges et nourriront nos
décisions.

Moment charnière aussi parce que
la coopération multilatérale que
nous développons commence à
donner des fruits appréciables,
notamment dans le domaine
sportif.

Je pense naturellement aux
résultats de la Coupe d'Afrique des
Nations, où l'Afrique francophone
s'est illustrée, mais également aux
Championnats du monde
d'athlétisme à Edmonton, l'été
dernier, qui ont vu de nombreux
athlètes francophones, souvent
après les Jeux de la Francophonie
d'Ottawa, réaliser des
performances remarquables.

Pour ne pas allonger inutilement
mon propos, je voudrais
simplement ici évoquer quatre
points :

* * *

Je voudrais tout d'abord évoquer le
travail d'évaluation qui a été
réalisé.

Je tiens à ce propos à rendre
hommage aux experts
indépendants qui y ont contribué, à
tous les membres du comité de
pilotage, à son président, M. Jean-
Pierre BASTIEN. Chacun a fait
preuve d'exigences et de grande
rigueur, tant sur la qualité du travail
que sur le calendrier d'exécution, et
je trouve remarquable qu'en moins
d'un an, et dans un cadre paritaire à
tous les niveaux entre pays du
Nord et pays du Sud, le défi ait été
relevé.

Nous disposons désormais, avec
ces rapports, d'une photographie
assez fidèle de notre Conférence et
de ses programmes. Cela était utile
pour la visibilité même de nos
actions.

Le principal enseignement que j'en
tire, c'est que nous avons raison de
vouloir préserver la double mission
de notre Conférence : une mission
politique, qui consiste à élaborer
des orientations, à établir des
priorités en matière de
coopération : et une mission
opérationnelle, qui consiste à
mettre en œuvre des programmes
d'action.

Une telle conclusion n'allait pas de
soi. Mais force est de constater que
s'il est du ressort d'une conférence
ministérielle de se concentrer sur
des débats d'orientation, ce qui
fonde l'attrait, l'intérêt et en
définitive la réussite de la
CONFEJES, c'est que par ses
programmes elle répond à des
attentes concrètes, elle touche des

publics de façon utile. Cette dualité sera donc à préserver et à développer à l'avenir.

Un autre constat que je dégage de l'évaluation, c'est que pour toucher un nombre suffisant de jeunes, de sportifs, pour mettre en place après chaque action des mécanismes efficaces de suivi, il faut également que la CONFESJES dispose de moyens plus importants.

La formation des sportifs de haut niveau coûte cher, le nombre de jeunes en situation d'insertion est colossal, les échanges inter associatifs sont encore très largement insuffisamment développés...

Je suis ainsi heureuse de vous annoncer que de son côté la France a décidé, en 2002, d'accroître de plus de 15 % sa contribution financière à la CONFESJES par rapport à l'an dernier.

Dernier élément que je souhaite souligner à propos de l'évaluation, c'est la place qu'il convient d'accorder dans les programmes à l'appui aux politiques nationales. Les évaluateurs ont souligné que ce point conditionnait une partie essentielle de l'efficacité des programmes. Je souhaite donc qu'il en soit tenu compte dès la programmation 2002.

* * *

Permettez-moi à présent de dire un mot à propos des programmes développés par la CONFESJES à l'intention des jeunes.

Et d'abord, sur le fonds d'insertion des jeunes, le F.I.J. Il apparaît utile et nécessaire de continuer à privilégier dans ce programme le

soutien direct à des projets d'activités, ou de micro entreprise, sous forme de bourses ou de prêts.

D'abord parce que ces aides constituent, pour leurs jeunes bénéficiaires, le coup de pouce indispensable au lancement de leur activité, et que parfois cette activité perdue, en générant d'autres emplois.

Mais aussi parce que cette distribution d'aides directes fonde l'existence de structures de terrains, aptes à solliciter les jeunes, à les sélectionner en fonction de leurs projets, à les accompagner, à les financer.

A l'évidence, ces structures doivent devenir elles-mêmes plus fonctionnelles et performantes. Dans ce cadre, une partie des crédits du F.I.J. pourra être consacrée à la formation des animateurs et au suivi des projets.

Ces structures devraient aussi certainement, être revalorisés, en relayant, à partir de leur expertise acquise dans le cadre du programme de la CONFESJES, des actions relevant des politiques nationales.

Mieux le F.I.J. sera articulé à des dispositifs nationaux, mieux il jouera son rôle, tant il est vrai qu'un programme de coopération ne peut pas à lui seul résoudre tout le problème de l'insertion des jeunes.

Je suis même assez favorable à ce que, en fonction des différentes réalités nationales, comme nous l'ont proposé les évaluateurs, on recherche à réunir différents partenaires, publics et privés,

permettant de mettre en place des solutions de micro crédits.

Bref, je crois que si à partir du F.I.J., on parvenait à démultiplier les sources de financement à des fins d'aides à l'insertion, la CONFEJES et avec elle l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie qui en est partenaire, aurait joué un rôle très appréciable.

Beaucoup est à faire également pour favoriser les échanges inter associatifs. Les évaluateurs nous ont fait part de leurs propositions sur ce point. La France accueillera, dans le cadre du Festival de la Citoyenneté, organisé chaque année par les Conseils de la Jeunesse, une importante délégation de jeunes des pays de la CONFÉJES. Je suis convaincue que, plus encore que l'année dernière, les échanges qui s'y dérouleront seront profitables, au développement des associations de jeunesse et à leur rôle dans les processus démocratiques.

* * *

Sur un autre plan, la CONFEJES a pu, ces dernières années, prendre des initiatives politiques qui sont apparues extrêmement utiles pour permettre au sport, aux pratiques sportives, de se développer, dans un cadre assaini.

Je pense notamment à la **Conférence de Bamako**, dont les préconisations, pour contrecarrer le pillage des jeunes footballeurs des pays du Sud par les pays du Nord a fait écho à des préoccupations exprimées par ailleurs.

Il est d'ailleurs significatif qu'en deux ans, avec la déclaration de

Bamako, la déclaration de Nice sur les spécificités du sport en Europe, et les nouvelles règles sur les transferts qui ont fait l'objet d'une entente entre la Commission européenne et la F.I.F.A., le paysage et les pratiques ont commencé à changer.

Je peux personnellement témoigner de ce que les politiques de délivrance de visa ont radicalement changé en ce qui concerne la France.

Mais je suis bien consciente que ce n'est là qu'une partie du problème. Pour lutter contre le phénomène de migration sportive, s'il faut introduire de l'éthique dans les règles (et désormais, les transferts transnationaux sont interdits pour les jeunes de moins de 18 ans), il faut aussi développer des moyens de formation adaptés à la haute performance, dans chaque région du monde, où les jeunes puissent poursuivre une scolarité normale, puis recevoir une formation universitaire ou professionnelle tout en poursuivant leur formation sportive.

La réussite de Amy MBAKE THIAM, au 400 mètres féminin à Edmonton, témoigne de ce que de tels centres de haut-niveau peuvent apporter au sport francophone.

Aussi, je constate avec plaisir que le Comité de suivi de Bamako préconise, pour le football, de travailler dans ce sens à travers des sites pilotes.

J'espère que vous serez en mesure très prochainement, Monsieur le Secrétaire Général, de nous faire des propositions permettant à la CONFEJES de s'engager plus concrètement dans cette voie.

* * *

Enfin, je souhaite dire un mot du rôle que la CONFEJES commence à jouer en matière de **lutte contre le dopage**.

Le dopage est évidemment devenu un fléau universel, et ils serait absurde de considérer que telle ou telle région du monde s'en trouve à l'abri, ou que tel ou tel public n'est pas concerné.

Nous avons constaté en France que beaucoup de jeunes sportifs pouvaient se trouver touchés par le phénomène, et la Conférence ministérielle de Libreville, en juillet 2000, a indiqué à juste titre qu'il y avait dans l'espace francophone matière à développer des coopérations actives face à ce problème.

Je suis donc particulièrement satisfaite de voir que le Comité scientifique contre le dopage en Francophonie, dont la mise en place avait été décidée à Libreville, s'est sérieusement mis au travail, et a déjà tenu deux réunions.

Il a ainsi pu procéder à une identification des besoins dans ce domaine et des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisations sont en cours d'élaboration.

Le partenariat naissant avec l'Agence Mondiale Anti-dopage me paraît essentiel. Je considère pour ma part qu'il doit être dans les missions de l'A.M.A. de contribuer à l'émergence de politiques nationales anti-dopage dans des pays qui n'en ont pas les moyens ;

que l'A.M.A. doit contribuer à l'installation de laboratoires accrédités, peut-être pas dans chaque pays, mais au moins dans chaque région du monde.

Ce partenariat est exemplaire pour la CONFEJES. Mais je peux vous assurer qu'il l'est aussi et surtout pour l'A.M.A. Il serait ainsi juste et légitime que la CONFEJES puisse, à l'avenir, se trouver représentée au sein de ses instances.

Pour être pleinement efficace enfin, l'A.M.A. a besoin de pouvoir inscrire son action dans un cadre juridique international mieux établi. Je souhaite que notre réunion puisse adresser une résolution à l'intention des organisations internationales, et notamment de l'UNESCO, pour que des initiatives appropriées soient prises, débouchant sur un traité ou une convention internationale au niveau de tous les Etats.

* * *

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La CONFEJES s'est affirmée
comme un espace de coopération
essentiel. J'ai eu, ces dernières
années, à cœur de m'y investir, d'y
faire évoluer certaines conceptions
de la coopération.

J'espère de tout cœur qu'à l'avenir,
elle saura continuer à relever les
défis de la coopération et du
développement.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

**Ministre des Collectivités locales, des Sports et de la Culture
des Seychelles**

DOYENNE DE LA CONFEJES

Cérémonie officielle de clôture de la réunion du Bureau

Monsieur le Président en exercice,
Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mon regret de ne pouvoir être parmi vous durant cette 5^{ème} Réunion du Bureau exécutif de notre Organisation.

Les échos de notre réunion qui me sont parvenus me réjouissent.

Aussi, je tiens en premier lieu, à manifester mon entière reconnaissance aux Autorités du Burkina Faso pour avoir réuni d'excellentes conditions d'accueil et de travail à l'égard de toutes les délégations présentes.

En second lieu, je voudrais saluer les membres du bureau de séance qui ont su conduire les débats, et aboutir à des conclusions rationnelles.

Chacun de vous n'a pas forcément en début de séance la même vision initiale des points à l'ordre du jour. Mais j'ose dire que votre sagesse et votre intelligence animés de l'envie ardente de trouver les moyens possibles d'améliorer toujours davantage les dispositifs de notre Organisation ont primé.

En ma qualité de doyenne de notre Organisation, je vous félicite toutes et tous pour l'excellent travail fourni.

Je voudrais également profiter de cette occasion en tant que Ministre de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien de souligner l'efficacité de la collaboration entreprise avec la CONFEJES et l'intérêt des Pays et Gouvernements de l'Océan Indien

de poursuivre dans les années qui suivent le chemin ainsi tracé.

Au terme de cette rencontre, je vous souhaite un bon retour dans vos foyers respectifs.

Vive la CONFEJES

Je vous remercie.

Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso

MONSIEUR EMILE RENÉ KABORE

Cérémonie officielle de clôture de la réunion du Bureau

Monsieur le Ministre d'État,
Ministre des Affaires Étrangères,

Messieurs les Membres du
Gouvernement

Mesdames et Messieurs les
ministres,

Messieurs les Membres du Corps
Diplomatique

Messieurs les Représentants des
Organisations Internationales et
Interafricaines

Mesdames et Messieurs les Experts

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

L'honneur me revient encore
aujourd'hui de prendre la parole au
terme des travaux des Ministres à
l'occasion de la 5^{ème} Réunion du
Bureau de la CONFEJES. C'est
assurément avec un intérêt tout
particulier que je m'acquitte de cet
agréable devoir.

Mesdames et Messieurs les
Ministres,

Au regard du nombre et de
l'importance des points inscrits à
l'ordre du jour, l'on pouvait
s'inquiéter du temps affecté à leur
examen.

Mais, fidèles à votre détermination
et animés par la volonté farouche
de remplir votre contrat, vous avez
pu en 24 heures épuisé l'ordre du
jour.

Il me plait d'apprécier à sa juste
valeur la qualité de ce travail
soutenu que vous avez abattu dans
une ambiance très cordiale
empreinte d'échanges francs et de
compréhension mutuelle.

Les importantes décisions prises à
cette occasion démontrent on ne
peu plus clairement que notre

Institution peut être fière des
femmes et des hommes qui
l'animent en faisant chaque jour un
plus.

Mesdames et Messieurs les
Ministres,

Chers collègues,

Comment ne pas se réjouir de
votre disponibilité et de votre
ardeur dans la recherche des voies
les meilleures que vous voulez
imprimer à la marche de la
CONFEJES.

Face aux atermoiements de nos
jeunesses respectives en quête d'un
meilleur avenir et d'un mieux- être,
la responsabilité des pouvoirs
publics devient de plus en plus
complexe.

C'est pourquoi la CONFEJES qui
joue un rôle historique dans la
question de la jeunesse doit
continuer et se convaincre qu'elle
ne prêche pas dans le désert.

En agissant ensemble avec les
jeunes, la CONFEJES accorde une
attention particulière à la
concertation et à l'action énergique
en synergie.

C'est la requête fondamentale de
nos jeunes aujourd'hui, et celles
du Burkina Faso qui ont reçu
publiquement des « billets
craquants » ne diront pas le
contraire.

Je tiens à remercier au nom du
gouvernement du Burkina Faso, en
nom personnel et en celui des
jeunes, la CONFEJES pour ce
geste salutaire.

Nous ne ménagerons aucun effort
pour que ces sommes soient
investies dans les créneaux
identifiés et qui seront, je l'espère,
porteurs pour les bénéficiaires.

Mesdames et Messieurs,

En acceptant d'abriter la 5^{ème}
Réunion du Bureau, le Burkina
Faso a voulu apporter sa modeste
contribution à la marche générale
de notre commune Institution.

Au plan organisationnel, nous
avons la certitude de n'avoir pas
répondu entièrement à vos attentes
mais nous demeurons aussi
convaincus d'avoir bénéficié de
votre tolérance et de votre
compréhension étant entendu que
l'oeuvre humaine n'est jamais
parfaite.

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Vous me permettrez avant de
terminer mon propos d'adresser
mes félicitations aux cadres que
nous venons de responsabiliser au
Secrétariat de notre Conférence.

Ils peuvent être assurés du soutien
constant du Burkina Faso pour la
mise en œuvre conséquente des
missions qui leur sont confiées.

Dans quelques heures vous serez
sur le chemin du retour ; sachez
que vous avez fait œuvre utile en
acceptant de venir à cette rencontre
de Ouagadougou. Le souvenir de
votre passage restera dans nos
mémoires.

En vous exprimant les félicitations
des plus hautes autorités du
Burkina Faso, je souhaite que les
mânes de nos ancêtres ramène
chacun en très bonne santé dans sa
famille.

Vive la coopération internationale,

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Ministre de la Jeunesse et des Sports du Liban
Premier Vice-Président du Bureau en exercice, représentant le
Président en exercice

MONSIEUR SEBOUH HOVNIANIAN

Cérémonie officielle de clôture de la réunion du Bureau

Nous voilà aux termes de nos travaux. Dans quelques heures nous allons, hélas regagner nos pays respectifs.

Mais avant de nous quitter, permettez-moi de vous indiquer ma satisfaction totale au regard des résultats importants auxquels nous avons abouti..

En effet, pendant 48 heures, nous avons mis en commun nos réflexions pour renforcer les acquis et tracer de nouveaux sillons à notre institution commune en nous appuyant sur un bilan largement positif.

En prenant connaissance de l'évaluation externe et indépendante des programmes, nous avons tous apprécié l'important travail accompli, les nécessaires réajustements à effectuer à court et à moyen termes, et enfin pris l'engagement de veiller à une meilleure visibilité de notre Conférence au sein de l'institutionnel francophone.

Je voudrais maintenant féliciter les cadres qui viennent d'être confirmés à leur poste ou nouvellement nommés, et les assurer de nos encouragements et de notre soutien permanent dans la réalisation de leurs missions au sein de l'équipe du Secrétariat général.

Vous me permettez de remercier en votre nom à tous, les hautes autorités du Burkina Faso pour toute l'attention particulière qu'elles ont bien voulu nous accorder pendant notre bref séjour dans ce beau pays. Je porte une mention particulière à notre collègue Emile René KABORE pour les dispositions prises à tous les niveaux pour favoriser le meilleur

déroulement de nos travaux et pour le somptueux dîner de gala qu'il nous a offert hier soir.

Je le prie de bien vouloir transmettre à leurs Excellences le Président du Faso et le Premier Ministre, notre infinie reconnaissance.

Mes remerciements vont aux pays bailleurs de fonds pour la marque de solidarité qu'ils ont si généreusement exprimée à travers l'augmentation des financements, non seulement pour le fonctionnement de notre institution mais surtout pour la mise en œuvre des programmes dont la pertinence a été reconfirmée par les conclusions de l'évaluation externe et indépendante.

Je m'adresse également à vous tous, chers collègues pour vous remercier sincèrement pour votre disponibilité, preuve de votre réel engagement dans ce combat de longue haleine de promotion de la Jeunesse et de développement du Sport à travers des politiques nationales de Jeunesse et de Sport validées et consolidées.

Vous souhaitant bon retour dans vos pays et foyers respectifs, je déclare close, la 5^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES tenue les 1^{er} et 2 mars 2002 à Ouagadougou.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Secrétaire général de la CONFEJES

MONSIEUR VICTOR KOUASSI

Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion des Experts

Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Secrétaire exécutif du
CIJF,
Monsieur le Secrétaire Général du
Ministère de la Jeunesse et des
Sports
Mesdames et Messieurs les
Experts,
Messieurs les Conseillers
Techniques,
Messieurs les Directeurs,
Chère Amis

Après les mots combien amicaux
que nous venons d'entendre, je
voudrais à mon tour exprimer la
profonde reconnaissance et
les sincères remerciements de
toutes les délégations ici présentes
aux Autorités du Burkina Faso
pour l'accueil très chaleureux qui
nous est réservé.

Permettez-moi d'adresser
particulièrement à Monsieur le
Ministre de la Jeunesse et des
Sports aussi qu'à tous ses
collaborateurs notre infinie
reconnaissance pour toutes les
dispositions qu'ils ont bien voulu
prendre afin de garantir la réussite
de notre réunion préparatoire de la
session ministérielle du bureau en
exercice.

Mesdames et Messieurs les
Experts,
En votre nom à tous et au nom du
Secrétariat général, je tiens à
souligner la qualité de
l'organisation mise en place et
renouveler nos remerciements les
plus sincères.

La grande chaleur du moment
n'altère en rien l'exceptionnelle
chaleur humaine communicative

que nous fait partager nos hôtes
burkinabés.

Cette hospitalité reconnue et
appréciée fait de Ouagadougou la
ville qui nous accueille, la Capitale
des grandes conférences
internationales.

La CONFEJES s'honore de
pouvoir y tenir sa 5^{ème} réunion du
Bureau après la session
ministérielle de 1987, session qui a
laissé aux anciens, des souvenirs
inoubliables.

Pays membre fondateur de la
CONFEJES, le Burkina Faso n'a
cessé de contribuer de façon
significative à l'évolution de notre
institution ainsi qu'à sa promotion.

En retour, notre institution ne s'est
jamais détournée de sa mission
d'appui à ce pays qui joue un rôle
fondamental dans la promotion des
idéaux de la francophonie.

Cette implication forte appréciée
par les instances de la
Francophonie explique le choix du
Burkina Faso pour abriter en 2003,
le X^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et
de Gouvernements ayant le
français en partage.

Une année avant cet important
Sommet, la CONFEJES,
conformément aux missions qui lui
sont reconnues, s'honore de
pouvoir poursuivre la réflexion sur
la promotion de la jeunesse, le
développement des sports et la
formation des cadres à travers des
programmes adaptés.

En effet, nos travaux qui ont déjà
débuté le lundi 25 février par la
réunion des Commissions
spécialisées se déclineront en divers
points :

En ce qui concerne le Secrétariat général, les experts seront invités à examiner le bilan des activités conduites au cours de l'année 2001 et à analyser les projets inscrits à la programmation 2002.

Par ailleurs, les experts devront proposer à la haute appréciation des Ministres et Chefs de délégation les budgets susceptibles d'être affectés tant au fonctionnement qu'à la mise en œuvre des programmes retenus.

En ce qui concerne le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF), le Secrétaire exécutif portera à la connaissance des experts le compte rendu des activités et l'état de la préparation des V^{èmes} Jeux de la Francophonie prévus en 2005 au Niger.

Comme vous le constatez, Mesdames et Messieurs, le programme est chargé et laisse très peu de place aux loisirs. Nous devons impérativement disposer de tous les documents pour la session ministérielle avant le 28 février 2002.

Je peux compter sur votre détermination à toujours faire davantage pour la tenue de toutes les réunions. Je vous en félicite et vous remercie d'avance pour la qualité du travail attendu.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais vous souhaiter un excellent séjour à Ouagadougou.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse du Burkina Faso

MONSIEUR BACHIROU LY

Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion des Experts

Monsieur le Secrétaire Général de
la CONFEJES

Messieurs les Experts,

Honorables invités

Je me réjouis de prendre la parole
pour souhaiter la bienvenue à
Monsieur le Secrétaire Général de
la CONFEJES et à ses
collaborateurs ainsi qu'à tous les
experts des pays membres du
Bureau de la CONFEJES qui ont
fait le déplacement de
Ouagadougou.

Il n'est plus un secret pour
personne, la CONFEJES a fait un
pas de géant au regard des acquis
appréciables qu'elle a enregistrés
grâce à la perspicacité de Monsieur
Victor KOUASSI, 1^{er} responsable
du Secrétariat de l'institution et de
tous ses collaborateurs.

C'est pourquoi il me plait ici de lui
exprimer toutes les félicitations et
tous les encouragements du
Burkina Faso dans la conduite
combien heureuse de la mission qui
lui est confiée par la Conférence de
nos Ministres.

Mesdames et Messieurs les experts,
pendant quarante huit heures vous
aurez à vous pencher sur des
dossiers pertinents et importants
qui constituent les axes prioritaires
de l'action générale de la
CONFEJES.

Les résultats de vos travaux qui
guideront la réunion des
honorables Ministres seront
déterminants pour le renouveau
amorcé courageusement par la
CONFEJES.

Si nos pays respectifs sont aussi
engagés aux côtés du combat de la
CONFEJES, c'est qu'ils tirent une
satisfaction certaine à travers les

programmes et projets qui
soutiennent si heureusement leurs
politiques nationales de jeunesse et
de sport.

Aussi, je ne doute pas du sérieux
dont vous ferez montre dans
l'examen des dossiers à l'ordre du
jour.

Dores et déjà, je voudrais saisir
cette occasion pour traduire mes
encouragements à tous ceux qui
oeuvrent sans relâche à faire de la
CONFEJES un instrument efficace
au service de la jeunesse
francophone.

En vous souhaitant un très bon
séjour au Burkina Faso, je déclare
ouverts les travaux des experts à la
5^{ème} réunion du Bureau de la
CONFEJES.

Je vous remercie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse du Burkina Faso

MONSIEUR BACHIROU LY

Cérémonie officielle de clôture de la réunion des Experts

Monsieur le Secrétaire Général de
la CONFÉJES

Mesdames et Messieurs les Experts
Chers Invités,

Au terme de vos travaux, je suis
particulièrement heureux de
prendre la parole pour vous
traduire toute ma satisfaction pour
le travail de qualité que vous avez
abattu en si peu de temps.

Malgré les difficultés et les
imperfections d'ordre matériel,
vous êtes restés fidèles à vos
engagements et aux objectifs de
votre mission.

C'est pourquoi, je réitère ici mes
félicitations à toutes les femmes et
à tous les hommes qui sans calcul
aucun, luttent chaque jour pour
maintenir haut le flambeau de la
CONFÉJES.

A la lumière des résultats probants
auxquels vous êtes parvenus, l'on
peut espérer que la CONFÉJES
franchira encore un pas qualitatif et
ce malgré les difficultés de tous
ordres auxquels nos pays, plus
particulièrement ceux du Sud, sont
confrontés.

Il me plaît donc de saluer
l'engagement constant des pays
membres de la CONFÉJES qui
permettent à celle-ci d'assurer
l'essentiel de ses missions.

Je garde aussi l'espoir que cet
engagement ne fera jamais défaut à
notre commune Institution.

A la vaillante équipe du Secrétariat
Général, nous lui témoignons
encore notre solidarité et notre
détermination à l'appuyer dans sa
quête permanente du travail
efficient.

Mesdames et Messieurs,

L'entrée dans le 3^{ème} Millénaire
constitue en elle même un défi au
regard des grandes adaptations
socio- politiques et économiques à
opérer.

Il est heureux de constater que la
CONFÉJES y a déjà emprunté la
bonne direction et vous en êtes les
artisans de premier plan en tant
qu'éclaireurs des décideurs.

Je ne peux m'empêcher de
souhaiter à tous longue vie, et santé
permanente afin de continuer à
servir la CONFÉJES avec la même
ferveur et la même perspicacité.

Dans l'espoir de vous rencontrer
sur d'autres champs de bataille, je
déclare clos au nom du Ministre de
la Jeunesse et des Sports, les
travaux des Experts à la 5^{ème}
Réunion du Bureau de la
CONFÉJES.

Vive la CONFÉJES,

Vive la Jeunesse Francophone

Je vous remercie.

Programme

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE

Cérémonie d'ouverture

Adoption de l'ordre du jour

Examen de demandes d'admission de nouveaux membres

Alimentation du Fonds Commun

Présentation du rapport du Secrétaire Général :

Compte rendu de la mise en œuvre des programmes :

- Programme I
- Programme II
- Programmes III

Rapport des Commissaires aux comptes

Rapport du Président du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF

Programmation des activités 2001-2002

Budget de l'exercice 2002

Présentation du rapport d'activités du Secrétaire exécutif du Comité International des Jeux de la Francophonie

Huis-clos ministériel : Nomination de cadres au secrétariat général

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DES EXPERTS

Cérémonie d'ouverture de la réunion

Formation du Bureau

Examen et adoption de l'ordre du jour

Introduction du Secrétaire Général au rapport d'activités de l'année 2001

Rapport d'activités du Secrétariat général :

- Programme I
- Programme II
- Programme III

Compte rendu financier de l'exercice 2001

Compte rendu des activités du Secrétaire exécutif du CIJF

Compte rendu des travaux du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFÉJES et du CIJF

Proposition de programme d'activités de la deuxième année du biennium 2001-2002

Budget de fonctionnement 2002

Annonces d'alimentation du Fonds Commun

CALENDRIER DE LA RÉUNION DES EXPERTS

LUNDI 25 FÉVRIER 2002

08H30 Réunion de la Commission administrative et financière

13H30 Fin de la réunion

15H30 Réunion des Experts du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)

18H00 Réunion technique entre le Secrétariat général et les pays bailleurs de fonds : annonces de financement de la programmation 2002

MARDI 26 FÉVRIER 2002

09H00 Séance plénière :

- Cérémonie officielle d'ouverture :
 - Allocution de bienvenue du pays d'accueil
 - Mots du Secrétaire Général
 - Discours d'ouverture du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso ou son Représentant

09H30 Suspension de séance

09H45 Reprise des travaux

- Formation du bureau
- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport introductif du Secrétaire Général
- Compte rendu des activités du Secrétariat Général :
 - Programme I
 - Programme II
 - Programme III

10H30 Pause-café

10H45 Reprise des travaux

- Compte rendu des travaux de la Commission administrative et financière (CAF)
- Rapport d'activités du Secrétaire exécutif du Comité international des Jeux de la Francophonie

- 12H30 Suspension de séance
- 15H00 Reprise des travaux : Séance plénière
- Compte rendu des travaux du Comité de pilotage chargé de l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF
 - Annonce d'alimentation au Fonds Commun
 - Présentation des projets de programme d'activités 2001-2002 :
 - Programme I : Appui institutionnel à la mise en place et au renforcement des politiques nationales de la jeunesse et des sports
 - Programme II : Promotion de la jeunesse et développement du sport (dans le cadre multilatéral)
 - Programme III : Programme CONFEJES de formation et de perfectionnement des cadres
- 17H00 Pause café
- 17H30 Reprise des travaux
- Présentation des projets de programmes d'activités 2001-2002 (suite)
 - Projet de budget de fonctionnement de l'exercice 2002
- 18H30 Suspension des travaux

MERCREDI 27 FÉVRIER 2002

- 11H30 Séance plénière : étude et adoption du rapport général de la réunion des experts, des projets de résolutions et des motions.
- 17H30 Cérémonie de clôture de la réunion des experts :
- Présentation du rapport général, des projets de résolutions et des motions
 - Discours de clôture du Ministre de la Jeunesse et des Sports ou de son représentant

JEUDI 28 FÉVRIER 2002

Arrivée et accueil des Ministres et Chefs de délégation

CALENDRIER DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE

VENDREDI 1^{ER} MARS 2002

- 08H30 Réunion des Ministres et chefs de délégation des pays membres du CIJF
- 11H00 Cérémonie officielle d'ouverture de la réunion ministérielle au Conseil Burkinabé des Chargeurs (CBC)
- Allocution de bienvenue de Monsieur Emile René KABORE, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso
 - Discours d'ouverture du Président en exercice de la CONFEJES

- 11H45 Remise de chèques aux jeunes bénéficiaires du FIJ et du FIFMAS
- Visite de l'exposition des jeunes bénéficiaires du Fonds d'insertion pour les jeunes (FIJ)
 - Cocktail
- 12H00 Suspension de séance
- 12H30 Déjeuner
- 15H00 Reprise des travaux
- Examen et adoption de l'ordre du jour
 - Présentation et adoption du rapport du Secrétaire Général
 - Messages des Ministres et chefs de délégation (facultatif)
 - Examen des demandes d'admission de nouveaux membres
 - Alimentation du Fonds Commun
 - Etude et adoption des conclusions des travaux des experts et des projets de résolutions relatives au compte rendu des activités du Secrétariat général et de la programmation 2002 :
 - Programme I
 - Programme II
 - Programme III
 - Projet de budget 2002
 - Rapport des Commissaires aux comptes
- Rapport du Président du Comité de pilotage pour l'évaluation des programmes de la CONFEJES et du CIJF
- Compte rendu de la réunion des Ministres des pays membres du CIJF
- Huis-clos ministériel : Nomination de cadres au Secrétariat général
- 17H30 Suspension des travaux
- 18H Audience avec le Premier Ministre
- 20H30 Dîner spectacle

SAMEDI 2 MARS 2002

A partir de 8 heures :

- Visite du Centre d'organisation et de Mise au Vert des Etalons (COMET)
 - Visite de Site de Sculpture sur Granite de LAONGO
 - Audiences
- 16H30 Projection du film des IV^{èmes} Jeux de la Francophonie
- 17H30 Cérémonie officielle de clôture au Ministère des Affaires Etrangères
- Lecture et adoption du rapport général de la réunion du Bureau, des différentes résolutions et motions
 - Allocution de la doyenne du Bureau

- Allocution du Ministre du pays d'accueil
- Discours de clôture du Président en exercice de la CONFEJES

FIN DES TRAVAUX

18H30 Conférence de presse animée par le Président en exercice, le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso et le Secrétaire Général de la CONFEJES

DIMANCHE 3 MARS 2002

Départ des délégations

Liste des participants

MINISTRES ET CHEFS DE DÉLÉGATION

Pays	Nom et prénoms	Fonction
France	Mme Marie George BUFFET	Ministre
Côte d'Ivoire	Mme Geneviève Bro-GREBE	Ministre
	M. KOFFI KOFFI Lazarre	Ministre
C. F. Belgique	M. René HAMAITE	Chef de délégation
Rwanda	Mme Agnès MUKAZIBERA	Chef de délégation
Canada	Honorable Don BOUDRIA	Ministre
Canada/québec	M. Sylvain PAGE	Chef de délégation
Maurice	Honorable E. YERIGADOO	Ministre
Liban	M. Sebouh HOVNANIAN	Ministre
Gabon	M. Alfred MABIKA	Ministre
Seychelles	Mme Miera SAVY	Chef de délégation
Mali	M. Seydou DAWA	Chef de délégation
Egypte	M. Hisham AZMY	Chef de délégation
Suisse	M. Etienne DOLLFUS	Ambassadeur
Vietnam	S.E. Pham Sam CHAU	Ambassadeur
Burkina Faso	M. Emile René KABORE	Ministre
Niger	M. ISSA Lamine	Ministre
Roumanie	M. André MAGHERU	Représentant Personnel du Chef de l'Etat au CPF
Tchad	M. Ringou BICHARA	Ministre

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

NOMS - PRENOMS	PAYS/ORGANISMES
Mme MOUNIER Marie Geneviève Marie.geneviève.mounier@pech.sc.ca	Canada, Ministère du Patrimoine Canadien
Mme LORAINÉ Géoffrion Lorraine-geoffrion@acdi-cida.gc.ca	Canada, Agence canadienne du développement international
M. LEBLANC Benoît	Québec, Ministère des Relations Internationales
M. BASTIEN Jean Pierre	Canada/Québec
Mme Denise BARRIOLADE	Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
M. Jean de Dieu N'DJORE ACKA	Canada, Ministère du Patrimoine Canadien Sport Canada
Mme Catherine B. BACHAND Catherine.Bachand@dfait-maeci.gc.ca	Canada, Ministère des Affaires Etrangères Cabinet du Secrétaire d'Etat (Amérique Latine et Afrique Francophonie)
M. Odon MARNEFFE odon.marneffe@cfwb.be	Communauté Française de Belgique Direction général du Sport
Mme Patricia HUBERT patricia.hubert@cfwb.be	Communauté Française de Belgique Service de la Jeunesse
M. Victor KOUASSI M. BAKO Bazoin Mme Aminata KOUAME DUMONT Charles VAN ZEEBROECK Alix alixvanzeebroeck@yahoo.fr KONTE Karamoko Mory OUELET Aimé SY El Hadj Mansour WOEDEME Emenyo Komi MANGA André Marie	Secrétariat Général de la CONFEJES CONFEJES CONFEJES CONFEJES CONFEJES CONFEJES CONFEJES CONFEJES CONFEJES
GHEITA Alaa gheita@link.net AZMY Hisham h.azmy@link.net	Egypte – Ministère de la Jeunesse Egypte – Ministère de la Jeunesse

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^E BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002

ROGULSKI Andrzej	France – Ministère de la Jeunesse et des Sports
MAIFFREDY Jean	France- Ministère de la Jeunesse et des Sports
GAYA NOVINDRANATH	Maurice – Ministère de la Jeunesse et des Sports
ABDELJAOUED Hédi	Tunisie – Ministère de la Jeunesse, de l'Enfance et des Sports
SAWADOGO Lédi Ousmane	Burkina Faso – Ministère de la Jeunesse et des Sports

EXPERTS

PAYS OU ORGANISMES	NOM ET PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES (B.P. – Tél – Fax – E-mail)
A I F	BARRIOLADE Denise	Responsable de programmes	13 Quai A. Citroën. 75015 Paris 33 (1) 44373264 Fax – 47373361 denise.barriolade@francophonie.org
CANADA	LESSARD Gabriel - M	Dir. des Affaires de la Francophonie	Ministère des Affaires étrangères (613) 995 7210
	BACHAND Catherine B.	Cabinet du Secrétariat d'Etat Conseillère en politiques (Amérique Latine et Afrique) (Francophonie)	125, promenade Sussex, 8e étage, Ottawa, Ontario Canada K1Y 2E9 613.995.1852 Fax :613.995-1245 catherine.bachand@dfait-maeci.gc.ca
	N'DJORÉ ACKA, Jean de Dieu	Analyste Principal. Politique Patrimoine Canadien Sport Canada	Jean-de-dieu_ndjore-acka@pch.gc.ca
	MOUNIER, Marie-Geneviève	Directrice, Francophonie internationale Patrimoine Canadien	marie-genevieve_mounier@pch.gc.ca
	GEOFFRION, Loraine	Chargé de projets ACDI, Canada	Loraine_geoffrion@acdi-cida.gc.ca

CONFEJES	OUELLET, Aimé	Conseiller technique	BP 3314, DAKAR Tel (221) 823.15.80 Fax : 221 8237944 Courriel : confejes@Telecomplus.sn
	DUMONT Charles	CT	26, rue Huart BP 3314 Tel : 849 56 44
	BAKO Bazoin	DEPS	26, rue Huart BP 3314 Tel : 823 47 93
	KONTE Karamoko Mory	D.A.EPS	26, rue Huart BP 3314 Tel : 823 – 17 – 69
	MANGA André Marie	DJ	26, rue Huart BP 3314 Tel : 829 – 97 - 29
CIJF	DURIN Isabelle	Chargée de mission	78, rue Olivier de Serres 75739 Paris Tel 33 1 40459615 cijf@francophonie.org
	DERONZIER Michel	Chargé de mission	182 Impasse des Manians 83230 BORMES 334 94 64 85 19
	DACH Michel	Secrétaire Exécutif	Telephone 331 40 45 91 15 9872 Telecopie : 331 40 45 98 72 cijf@francohonie.org
SEYCHELLES	SAVY Miera	Directrice – Coopération internationale	BP 731 Tél. 00248 32 13 33 Fax 00248 32 44 06 mlgscicu@seychelles.net

REPUBLIQUE DE MAURICE	YOUNG LAN SUN Nicole	Directrice de la Jeunesse	171, Morcellement swan, Peseybine Grand Baie, Rep. De Maurice Fax 2011250 Tel 2012438
	GAYA Novindranat	Directeur des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports - Tel 201 1251 + Fax
MALI	DAWA Seydou	Conseiller Technique Ministère Jeunesse et Sports	BP 91 Tél/Fax 239067
CONFEJES	SY Mansour	DAF/ADJOINT	BP 3314 823 – 61 - 39
	KOUAMÉ Aminata	DJ/A	- BP 3314 - 823 – 36 - 91
	KOUASSI Victor	SG/CONFEJES	Tel : 849 56 42
	VAN ZEEBROECK Alix	CT	BP 3314 Tél. 849.56.45
	WOEDEME Emenyo Komi	DAF	BP 3314 Tél. 923.33.16
COTE D'IVOIRE	ALLA YAO François	Directeur des Sports	BP V 136 Abidjan Tél/Fax : 20 21 98 45
	KOFFI KOUAKOU Adjei	Directeur de Jeunesse	Tél : (225) 20 22 15 13 Fax : (225) 20 21 92 70
	GNAHOUA Labé	Chargé d'études	Tél : (225) 20 22 15 13 Fax : (225) 20 21 92 70

FRANCE	ROGULSKI Andrzej	Chef du bureau des Relations Internationales et des grands événements sportifs. Ministère de la Jeunesse et des Sports	Tél. 331 40 45 94 66 Fax : 33 1 40 45 96 04 Courriel : andrzej.rogulski@jeunesse-sports.gouv.fr
	MALFFREDY Jean	DJEP Ministère Jeunesse et Sports	jean.maiffredy@jeunesse-sports.gouv.fr.
	MEYER Francine	Chef du bureau Echanges de jeunes et Sports de haut niveau Ministères des Affaires étrangères	Tél 331 43 17 80 57 Fax 331 43 17 81 85 Email : francine.meyer@diplomatie.gouv.fr
EGYPTE	AZMY Hisham	Représentant du Ministre de Jeunesse	Tél. : (202) 2578666 Fax : (202) 25 85 612 Email : h.azmy@link.net
	GHEITA Alaa	Délégué Ministère de la jeunesse	Tél/Fax (202) 7367734 Email : gheita@link.net
BURKINA FASO	OUBDA Michel	Directeur Général de la Jeunesse	03 BP 7035 Ouagadougou 03 Tél (226) 31 46 53 Fax (226) 31 46 77
	SAWADOGO Lédi Ousmane	Directeur Général des Sports	Ministère de la jeunesse et des Sports - Tel /Fax : (226) 31 46 77 Cellulaire (226) 21 20 83
SUISSE	DOLLFUS Etienne	Bureau de coopération de l'Ambassade de Suisse au Burkina Faso	CP 578 Ouagadougou 01 ouagadougou@sdc.net Tél : (00226) 30 67 29

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE	MARNEFFE Odon	Direction Générale du Sport	odon.marneffe@cfwb.be
	HUBERT Patricia	Service de la Jeunesse	patricia.hubert@cfwb.be
CANADA/QUEBEC	LEBLANC Benoît	Ministère des Relations Internationales	
	BASTIEN Jean Pierre		
GABON	ANDJEMBE Elisabeth S.	Directrice Générale de la Jeunesse et des Sports	BP : 2150 Libreville Tel : (241) 76 39 45
	BIYOGHE Suzie	Correspondant national	Tel : (241) 76 32 33
TCHAD	Makota KOOTE R.	Correspondant national – Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	B.P 519 NDjaména

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU V^{EME} BUREAU DE LA CONFEJES
OUAGADOUGOU, LES 1^{ER} ET 2 MARS 2002